

Actes des Vingt-quatrièmes Rencontres
du Réseau des Grands Sites de France

Paysages d'exception : comment peuvent-ils inspirer, ressourcer et mobiliser ?



Îles Sanguinaires - Pointe de la Parata 2022



les cahiers du



Réseau des
Grands Sites
de France

Comment les paysages d'exception peuvent-ils inspirer, ressourcer et mobiliser ?

13 et 14 octobre 2022

Îles Sanguinaires - pointe de la Parata

Actes des vingt-quatrièmes Rencontres
du Réseau des Grands Sites de France

Ces Rencontres ont été organisées par



Avec le soutien de



Édité par le



99 rue de Vaugirard - 75006 Paris

Tél.: 01 48 74 39 29 - contact@grandsitedefrance.com

www.grandsitedefrance.com

Responsable éditoriale
Soline Archambault
Directrice du Réseau des Grands Sites de France

Direction artistique et réalisation graphique
Vanina Bellini Comunicazione
U Chjosu - 20233 Siscu - 06 23 29 46 63

Couverture
Agence Panama
10 rue de l'Héritan - 71000 Mâcon
www.agence-panama.com

Imprimé en Union européenne, papier certifié FSC®

© Réseau des Grands Sites de France, Solutré-Pouilly, 2023
ISBN: 978-2-9558019-6-3 - ISSN: 1961-9316
Dépôt légal: octobre 2023 - Première édition

Iconographie et crédits photographiques:
les photos, schémas et graphiques présentés sont la propriété de leurs auteurs, concepteurs et propriétaires respectifs.

Sommaire

Sommaire

Ouverture

Louis VILLARET	6
Stéphane SBRAGGIA	8
Alex VINCIGUERRA	9
Patricia BRUCHET	10

Séances plénières

La dimension esthétique et sensible, dès l'origine de la protection et toujours centrale	
Odile SCHWERER	14
Échanges	19

Grand Site de France Îles Sanguinaires - pointe de la Parata

Présentation	
Christian BALZANO	20
Visites de terrain	22

Séquences thématiques

L'inspiration artistique, révélatrice des lieux et créatrice de liens	
Table ronde animée par Sébastien BERGÈS Intervenants: Rémi DECOSTER, Aude JAVELAS, Florine ESCOT, Véronique HÉTET et Sophie MOBILLION	25
Échanges	32

Favoriser ressourcement et bien-être dans les paysages d'exception	
Table ronde animée par Florence VANHILLE Intervenants: Mathieu PERONA, Manon BOURG, Alain FREYTET, Bénédicte BENOIT-SISCO, Marie LE SCOUR et Sébastien FROGER	33
Échanges	44

Accompagner la mobilisation citoyenne	
Table ronde animée par Christophe VIGNE Intervenants: Frédéric BACHET, Mathieu BATAIS, Lisa THOMAS, Marie-Laure CAYATTE, Pascal DUFORESTEL et Émilie OLIVIER	45

Clôture

Regard sur les Rencontres	
Cyriaque LETHUILLIER	56
Louis VILLARET	59
Vincent MONTRIEUX	60





■ Vue aérienne de la pointe de la Parata, séparant le Cap di Fenu du golfe d'Ajaccio à droite. © Acula Drone

Ouverture

24^{èmes} Rencontres
du Réseau des Grands Sites de France

Ouverture



Louis VILLARET

Président du Réseau des Grands Sites de France

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour un rendez-vous qui nous a réuni tous les ans depuis 24 ans, y compris, ces deux dernières années avec une crise sanitaire, et qui nous est très cher tant il marque la vie de notre Réseau et notre partenariat avec l'État. C'est un moment d'inspiration, de ressourcement et de mobilisation pour chacun d'entre nous. Un moment qui nous rassemble et nous unit au contact de toutes les énergies et de toutes les expériences, à l'écoute aussi du site qui nous accueille et nous offre chaque année une beauté différente, tout à la fois singulière et universelle.

Votre présence à tous témoigne de votre attachement au Réseau et votre engagement. Elle témoigne aussi de notre besoin accru de prendre du recul et de donner du sens à notre action, dans cette période où les crises, sanitaire, climatique, énergétique, les catastrophes naturelles et la guerre aux portes de l'Europe nous rappellent l'extrême fragilité des équilibres sur lesquels reposent nos sociétés et la nécessité absolue d'œuvrer à plus d'harmonie entre l'Homme et la Nature.

Avec ses trois Grands Sites de France labellisés ou en projet, la Corse pourrait presque tout entière être un Grand Site de France tant ses paysages ravissent et émerveillent partout où l'œil se pose et tant elle est engagée à les protéger durablement. Et je tiens ici à saluer tout particulièrement le soutien de la Collectivité de Corse à cette dynamique, concrétisé à travers l'adhésion en mars dernier de l'Office de l'Environnement de la Corse à notre Réseau.

“Comment les paysages d'exception peuvent-ils inspirer, ressourcer et mobiliser?”, à travers ce thème nous avons souhaité poursuivre un cycle de réflexion entamé en 2021 sur les relations, ou plutôt l'inter-relation, entre l'Homme et la Nature. L'année dernière, dans les Gorges de l'Hérault, nous nous étions demandé comment, à notre échelle, remettre la nature au cœur du projet et repenser notre relation au vivant, avec plus de modestie, pour “favoriser un développement des territoires en harmonie avec la nature et les paysages?”

Cette année, cette même recherche d'équilibre, nous conduit à l'inverse à considérer la dimension culturelle de notre relation à la nature et à nous interroger sur les bienfaits que les paysages d'exception peuvent apporter à chacun d'entre nous habitant, visiteur, citoyen...

L'origine des sites classés témoigne de l'immense pouvoir d'inspiration que certains lieux ont eu pour des peintres, des écrivains, des poètes ou des amateurs qui se sont mobilisés pour que ces sites “dignes d'être peints” soient durablement préservés. Cette filiation artistique trouve aujourd'hui encore tout son sens dans la politique des Grands Sites de France. La création artistique accompagne les gestionnaires, les visiteurs et les habitants dans l'expression de leur attachement au territoire, dans la compréhension intime d'un site, dans la réappropriation de leur cadre de vie. Ne pourrait-elle pas d'ailleurs nous accompagner bien davantage dans leur gestion? J'ai envie de citer ici Bruno



■ Ancien sémaphore de l'île de Mezu Mare, en service de 1865 jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle.

© Marika ARABI-ONNELA - RGSF

Latour, éminent penseur de l'écologie, qui vient de nous quitter: "Comme je ne sais pas résoudre certaines questions que je me pose, je fais appel à des experts qui en savent davantage que moi, ainsi qu'à des artistes dont la sensibilité est très différente et dont les frottements permettent de produire de la pensée". Oserais-je ajouter après Bruno Latour que ces frottements produisent aussi de l'émotion? Cette émotion, source de bien-être, d'attachement et au final de mobilisation que justement des millions de visiteurs en quête d'un contact avec la nature, d'une immersion, d'un émerveillement viennent rechercher chaque année dans nos Grands Sites. Dès lors comment ménager les sites dans toutes les étapes de la gestion pour que l'inspiration ou l'émotion attendues puissent surgir?

À travers le classement, qui reconnaît une valeur nationale et acte un intérêt général à préserver et transmettre cette valeur aux générations futures, les paysages d'exception sont reconnus comme un bien commun apte à mobiliser une communauté patrimoniale. Ils trouvent d'ailleurs souvent leur origine dans une mobilisation locale. Mais comment

susciter, entretenir ou retrouver cette mobilisation lorsqu'elle s'est estompée afin qu'elle enrichisse et consolide le projet? Comment aujourd'hui offrir du sens quand certains repères manquent et que l'inquiétude pour l'avenir grandit? Comment répondre au besoin croissant de certains de nos concitoyens à s'engager mais aussi à être entendus et leurs initiatives à être intégrées par les collectivités?

Dans cette quête d'un équilibre plus durable qui donne toute sa place à la nature mais aussi à l'homme, l'approche paysagère portée par les Grands Sites de France, transversale, expérimentale, à la fois sensible et pragmatique, aussi résolument inscrite dans l'histoire et la géographie que dans le projet, nous semble porteuse d'espoir... et surtout de solutions concrètes.

Je remercie tous les intervenants, les animateurs et surtout l'équipe du Grand Site de France des Îles Sanguinaires – pointe de la Parata qui nous accueille sur le terrain... et je vous invite tous à profiter de ces Rencontres. ■



Stéphane SBRAGGIA

Président du Grand Site de France
Îles Sanguinaires - pointe de la Parata, Maire d'Ajaccio,
Président de la Communauté d'agglomération
du Pays ajaccien

Je suis fier et heureux de vous accueillir pour ces 24^{èmes} Rencontres du Réseau des Grands Sites de France. J'y vois la récompense du travail méthodique et passionné de l'équipe et de son directeur qui n'ont cessé de s'impliquer, de s'engager depuis l'obtention du label Grand Site de France. En effet, au cours de ces cinq dernières années, nous avons beaucoup œuvré pour réhabiliter le site, le préserver et le gérer durablement.

Le réhabiliter d'abord, car ce site porte les traces de l'histoire tumultueuse de notre île et de son patrimoine bâti qui témoignent de différentes époques de notre passé. Le préserver ensuite, car cet environnement est exceptionnel. Son patrimoine végétal et animal, où chaque espèce endémique a su retrouver sa place, nous oblige enfin à le gérer consciencieusement, durablement, en adoptant de bonnes pratiques et en nous remettant en question continuellement. Nous sommes d'ailleurs en cours d'évaluation afin de renouveler le label.

Au RGSF, nous avons tous en commun cette ambition de mettre la préservation de ces lieux d'exception au cœur de notre action. Chacun de nos Grands Sites dégage un esprit qui lui est propre, une forte identité, une âme. Nous sommes en permanence à la recherche d'idées novatrices, qui permettent d'améliorer la qualité de notre accueil dans le respect de notre environnement. Nous prenons également très à cœur notre rôle économique et social. Un Grand Site est un véritable espace de rencontres et d'échanges culturels, un lieu propice à l'éducation de nos enfants, un endroit où la pratique du sport et celle des activités de pleine nature prennent tout leur sens.

Tout cela est à concilier avec le défi permanent de

la préservation à long terme, à équilibrer face à une pression touristique toujours plus importante. Gérer et maîtriser les flux de fréquentation, tout en faisant la promotion des valeurs écologiques, suppose une organisation intelligente.

Administrer un Grand Site de France, c'est défendre un équilibre fragile, c'est pourquoi ces espaces doivent bénéficier d'une gestion active, de proximité, assurée par les collectivités locales. Leur protection nous confère une responsabilité particulière. Nous avons été labellisés Grand Site de France un 17 mars, jour de la Miséricorde, qui est également la fête patronale de notre ville. Tout un symbole. Aujourd'hui, dans le cadre du renouvellement du label, nous portons l'ambition d'étendre son périmètre.

Ses paysages, qui ornent toutes les cartes postales, portent à eux seuls une dimension émotionnelle singulière qu'Alphonse Daudet avait su traduire dans "Les lettres de mon moulin". Vous en conviendrez, tout cela est très propice à l'inspiration, au ressourcement et à la mobilisation. Ajaccio est dans le thème et, j'espère, saura répondre à vos attentes ces prochains jours. Tous mes concitoyens protègent jalousement ce joyau : il fait partie de leur histoire personnelle. Mais s'il y a quelque chose de viscéral dans cet attachement, ils sont aussi très fiers de vous le présenter aujourd'hui, parole d'Ajaccien. Nous ne sommes pas au-dessus, nous ne sommes pas au-dehors : l'Homme est intimement lié à son environnement. Le protéger, le préserver, le développer, c'est nous sauver.

Je vous souhaite d'excellentes Rencontres et vous souhaite le meilleur accueil : vous êtes ici chez vous. ■

Alex VINCIGUERRA

Conseiller exécutif de la Collectivité de Corse,
Président de l'Agence du développement
économique de la Corse



Aujourd'hui, en Corse, deux sites classés au titre de la loi de 1930 sur les paysages disposent du label Grand Site de France : le Grand Site de Conca d'Oru, vignoble de Patrimonio – golfe de Saint-Florent et le Grand Site Îles Sanguinaires – pointe de la Parata. Le site de Bonifacio est en cours de travail pour un jour accéder au label et la vallée de la Restonica reprend la méthode en s'associant avec l'Office de l'Environnement de la Corse dans le cadre de la gestion de la fréquentation dans les sites patrimoniaux.

Conscient des enjeux reposant sur ces sites dont la valorisation favorise l'attractivité, les bienfaits sur la santé et la nécessité de promouvoir des espaces naturels proche des sites urbains dans un contexte de crise sanitaire, environnementale, énergétique ou économique, la Corse se mobilise.

Nous sommes convaincus que les Grands Sites de France participent à la conscience d'un territoire, ils constituent des facteurs d'identification, ils renforcent le sentiment d'appartenance et peuvent stimuler la création. Ils s'inscrivent dans une dynamique territoriale qui doit articuler protection et économie, attractivité et régulation. Ils nécessitent la mise en œuvre d'une action publique au plus près du terrain qui permettent de conserver leur accessibilité mais assurent aussi leur conservation. En ce qui concerne spécifiquement l'implication de l'Office de l'Environnement de la Corse, notre établissement est aujourd'hui totalement engagé dans une stratégie de préservation dynamique des sites patrimoniaux qui permet de concilier les exigences de la protection environnementale et le nécessaire développement économique des

territoires. Dans ce cadre, non seulement, nous aidons à l'émergence de gestionnaires tant au niveau technique que financier et faisons en sorte que le projet lui-même émane du territoire, et nous participons aussi directement à des actions de terrain : expertise, études de fréquentation, mises en place d'indicateurs, etc.

C'est cette conscience environnementale et notre histoire qui ont présidé à une délibération de l'Assemblée de Corse relative à la fréquentation des sites naturels patrimoniaux que sont les îles Lavezzi, la Restonica et Bavella. L'ensemble de cette réflexion stratégique implique une concertation, co-construction entre collectivités locales, institutions, socio-professionnels, associations, et citoyens.

Ces sites sont l'âme et la richesse d'un pays et l'inscrivent dans une longue continuité. Ils appartiennent à une terre et à l'humanité. Je souhaite que ces rencontres éclairent les décisions techniques et politiques qui mettent en dialogue paysage naturel et paysage urbain, que nos démarches patrimoniales offrent aux Corses comme aux Européens un cadre de vie créateur de bonheur. ■



Patricia BRUCHET

Directrice adjointe de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse

Je suis présente aujourd'hui devant vous pour représenter le préfet de Corse. J'en suis honorée car cela témoigne de sa confiance en la DREAL et de la reconnaissance de notre rôle aux côtés des collectivités, des territoires, pour porter et développer cette politique des sites créée en 1906 et issue, déjà, d'une volonté de milieu associatif et de citoyens engagés.

La Corse a cependant une place à part dans la protection des sites avec 23 sites classés qui représentent 4,4% du territoire contre 1,77% au niveau national.

Cet été a permis de voir aboutir le classement de deux nouveaux sites en Haute-Corse après une validation récente en Conseil d'État: Capi d'Occi et Bracajo, et la Haute vallée du Fango. Ce classement souligne l'investissement au long cours des agents de la DREAL et je tiens à remercier publiquement les inspecteurs des sites d'hier et d'aujourd'hui: Pierre-Marie LUCIANI, Caroline THILL, Sébastien BERGES, Muriel FILLIT, ainsi que Claire MAUPIN.

Ils sont vos interlocuteurs du quotidien et ils travaillent à vos côtés, élus et équipes techniques, pour aboutir à ce label du Grand Site de France, obtenu en 2017 pour les sites de Conca d'Oru et celui des Îles Sanguinaires – pointe de la Parata. La prochaine étape est d'obtenir le renouvellement en 2023 de ce label, de valider ainsi les actions engagées et de proposer des perspectives.

Ces Grands Sites sont d'abord des lieux de vie qui doivent combiner la préservation avec la volonté de rester un territoire vivant et habité. 2023 sera



également une année importante pour l'OGS de Bonifacio qui se poursuit et qui verra son programme d'actions se finaliser.

C'est un travail collectif porté par plusieurs services de l'État: ABF, DRAC, DDT, paysagiste conseil au sein de petites équipes composées de personnes toutes passionnées et investies.

■ Ci-dessous, séance plénière lors des rencontres à Ajaccio. À droite, façades dans la ville d'Ajaccio. © Mathilde MILOT



Mais c'est avant tout un travail partenarial avec vous, les collectivités, communes, intercommunalités, départements, régions, syndicats, offices et je salue l'existence de ce Réseau qui depuis 22 ans a pour vocation le partage d'expériences, l'échange de savoir-faire et surtout la solidarité en accompagnant les sites qui sont encore en phase d'études.

Je suis certaine que le site de la Parata, Ajaccio et plus largement la Corse sauront vous inspirer et que de nombreuses "meilleures idées" s'additionneront sous ce soleil automnal pour enrichir vos projets de territoires que sont les Grands Sites. ■



Séances plénières

24^{èmes} Rencontres
du Réseau des Grands Sites de France

La dimension esthétique et sensible, dès l'origine de la protection et toujours centrale



Odile SCHWERER

Inspectrice générale de l'administration
du développement durable

Au vu du thème des Rencontres, il est apparu incontournable au Réseau des Grands Sites de France de repartir de la notion de patrimonialisation de la nature et des lois de protection des sites qui en découlent.

La demande qui m'a été faite est donc d'assoir les fondamentaux, en revenant sur l'origine culturelle de la protection des sites. Les Grands Sites de France doivent tous leur existence au classement initial d'un site, bien que le projet de territoire qui les concerne s'étende sur un périmètre plus vaste qu'on qualifie souvent d'écrin du site classé lui-même.

LES PAYSAGES D'EXCEPTION, SOURCE D'INSPIRATION ET DE BEAUTÉ

Le terme "site" apparu au XVI^{ème} siècle dans la langue française se définit comme suit: il s'agit d'"un paysage considéré du point de vue de son aspect pittoresque" comme le rappelle le dictionnaire du Larousse, ou d'"un paysage considéré du point de vue de l'esthétique, du pittoresque" comme définit dans le Robert.

On lui adjoint volontiers des qualificatifs tels que: alpestre, grandiose, imposant, majestueux, pittoresque, plaisant, riant, touristique; etc.

En reprenant cette expression chère aux paysagistes,

je vous propose de faire "un pas de côté" pour sortir de nos champs disciplinaires habituels, et voir du côté des sciences humaines, quel lien est établi entre les notions d'esthétique et de paysage.

Quelques citations de philosophes et théoriciens illustrent un postulat de base qui est qu'il n'y a pas de paysage sans observateur.

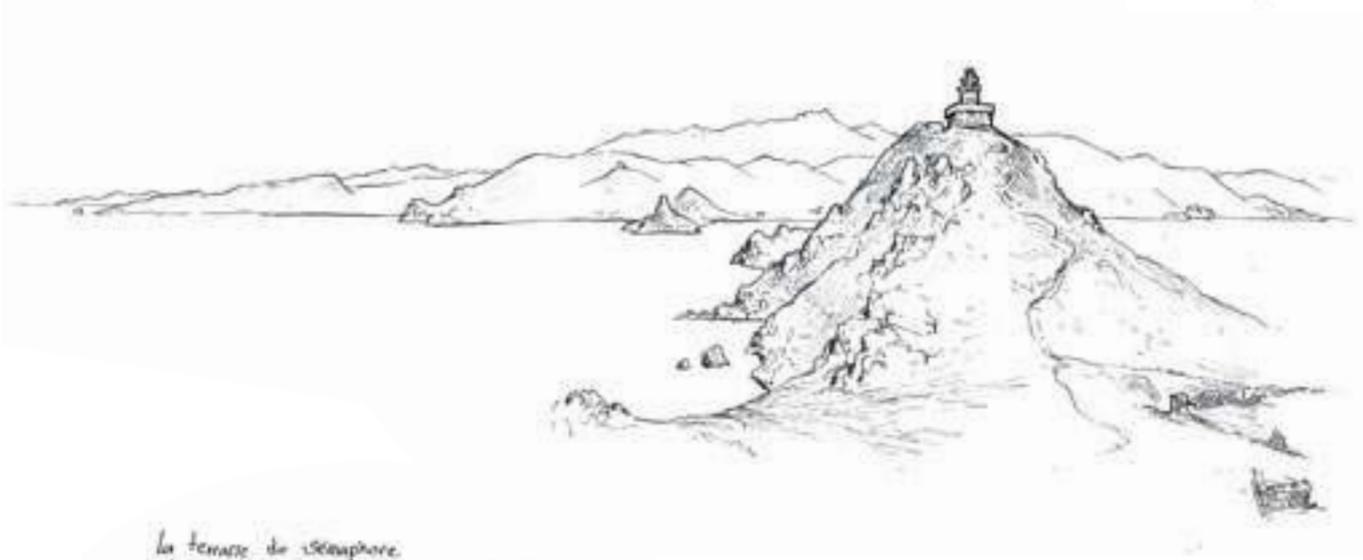
D'abord celle d'un géographe, Eric Dardel (1899-1967) extraite de son ouvrage "L'Homme et la terre" sorti en 1952. "Il y a dans le paysage, un visage, un regard, une écoute, comme une attente ou une souvenance."

Dix ans plus tard, le philosophe allemand Joachim Ritter (1903-1974) mentionnait dans "Le paysage - Fonction de l'esthétique dans la société moderne": "Le paysage est une création liée à l'émergence de la sensibilité esthétique, c'est-à-dire de la capacité à se relier de façon non utilitaire à la nature pour simplement jouir de son apparence."

L'historien Alain Corbin, revient sur la place de "L'Homme dans le paysage"¹. Il considère qu'il y a un paysage "[...] à partir du moment où l'espace est offert à l'appréciation esthétique [...] le reste se réfère à l'environnement."

Dans "Le paysage" publié en 2016, Thierry Paquot, philosophe revient sur le paysage en tant que genre pictural, considérant qu'il correspond alors "[...] à une sorte d'hommage à la nature qui naît une

23 juin 2021
Les Congés payés



La terrasse du sémaphore
cette image du détachement d'une
terre s'abîme en mer en de multiples
ressauts. La tour au loin, le phare en majesté
pointe en ardent tonique chaque élévation
le chemin pavé monte avec honneur vers
Le phare et ses terrasses. Il en manque une
séquence en pied et la partie montant
au Vieux Sémaphore.

© Alain FREYTET, paysagiste concepteur

seconde fois par la magie des couleurs, des perspectives, des ombres et des lumières, des touches, des empâtements et autres effets créatifs de l'artiste." Ce qui lui permet d'insister sur la perception sensorielle en mentionnant: "La présence 'objective' d'un paysage active la subjectivité de celui qui, en le percevant, l'intègre à son vécu et enrichit, à la fois, sa capacité à se représenter le monde et à le connaître, par le biais de sa sensibilité mise à l'épreuve. [...] celui qui est trop familier avec ce 'paysage' ne le voit plus." Certains grands peintres s'inquiétaient d'ailleurs de savoir si les gens familiers des paysages qu'ils représentaient, les percevaient comme eux... Sans doute que les formes d'abstraction dans l'art qui surviennent au moment même où on se préoccupe de préserver les sites, qu'il s'agisse de l'impressionnisme, du fauvisme, du cubisme ou autres rendent cette question d'autant plus légitime. Mais les artistes ne prétendent nullement représenter la réalité, mais plutôt ce que la nature leur inspire, ce qu'ils ressentent en communiant avec elle.

Le pouvoir d'attraction de ces lieux emblématiques ne s'exerce pas seulement sur les peintres... ils inspirent aussi fortement les écrivains, les poètes, etc., en particulier ceux qui se revendiquent du romantisme.

Aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, des sites grandioses

jusqu'à cadre de vie et lieux d'exploitation des agriculteurs, des forestiers entre autres, sont visités et découverts par d'autres types d'observateurs. Un phénomène de société fortement lié à l'avènement du chemin de fer, voit le jour d'abord dans les classes aisées. Les "grands" de ce monde le parcourent à la découverte des sites les plus somptueux.

On considère que l'histoire du tourisme débute en France aux environs de 1760 dans le Sud de la France (à Hyères plus précisément).

Créé en 1890 par un groupe d'amis cyclistes, le Touring Club de France, avait pour vocation le développement touristique, sous de multiples formes (randonnées pédestres, rallyes automobiles, etc.) avec toujours l'objectif de faire découvrir à ses membres les sites les plus fabuleux du territoire.

À partir de 1936, avec les congés payés, le tourisme se démocratise, et de ce fait le nombre de visiteurs va croître rapidement dans les Grands Sites.

Le but de cette association reconnue d'utilité publique en 1907² était "le développement du tourisme sous toutes ses formes, à la fois par les facilités qu'elle donne à ses adhérents et par la conservation

1. Ouvrage publié en 2001

2. Décret du 30 novembre 1907

de tout ce qui constitue l'intérêt pittoresque ou artistique des voyages".

Outre les publications illustrées qu'elle diffuse, on lui doit également des équipements sur les sites dont elle contribue à révéler la beauté.

On peut évoquer les bornes, panneaux routiers, allant même parfois jusqu'à des aménagements de voirie destinés à faciliter l'accessibilité des sites. D'autres associations ont également été actives en la matière.

Si certains monuments historiques sont victimes à la révolution française du "vandalisme" (notion inventée par l'Abbé Grégoire), les sites naturels subissent des menaces d'un genre un peu différent. Paradoxalement, le progrès des XIX^{ème} et XX^{ème}



937. - Frontière Franco-Suisse. - Vallée du Doubs. - Belvédère des Reçrétes.

■ Carte postale ancienne du belvédère sur la vallée du Doubs.

siècles qui développe de nouveaux moyens d'accès aux sites, et dégage aussi plus de temps pour découvrir leur beauté, génère malheureusement aussi de nouvelles menaces pour leur préservation. Avec le développement économique du territoire, l'industrialisation de nombreuses vallées défigurent et dégradent les sites remarquables des massifs montagneux les plus emblématiques.

De plus, de nombreux projets de création de barrages hydroélectriques voient le jour et menacent d'engloutir littéralement certains paysages. Par ailleurs, les besoins de plus en plus importants de matière première destinée à la construction, visent des ensembles rocheux qu'on envisage d'exploiter en carrière.

UNE LOI POUR PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL

Parmi les sites reconnus pour leur beauté et leur caractère inspirant, celui de la forêt de Fontainebleau fut l'un de ceux qui valut la première levée de boucliers et la création d'un outil de protection expérimental.

En effet, entre 1820 et 1875 les peintres dits de l'école de Barbizon venaient de Paris en train retrouver leurs modèles, qui n'étaient autres que des arbres majestueux et des rochers sculpturaux pour les peindre.

Cependant, exploitation forestière, ouverture de carrières et vellétés d'urbanisation menaçaient ce site somptueux.

Sous la pression de ces peintres et de nombreux écrivains, dont Victor Hugo, qui s'indignaient devant ce risque de dégradation irréversible, Napoléon III créa en 1861 une des premières "séries artistiques" dans la forêt domaniale de Fontainebleau.

Elle couvrait presque un millier d'hectares. Cet outil se révèle peu efficace (le site qui a été classé en 1965 au titre de la loi de 1930 couvre lui une superficie de plus de 17000 hectares).

C'est du côté des monuments historiques qu'on va trouver à la fois un meilleur outil et une méthode pour protéger les sites.

Depuis la révolution française, la notion de "patrimonialisation" apparaît, peu après celle de "vandalisme".

Dès 1790, "le service des monuments historiques" commence à se constituer. La mise en place

d'une première enveloppe budgétaire pour des restaurations en 1819, et l'apparition des inspecteurs en 1830, seront suivies de la création de la commission des monuments historiques en 1837, qui publiera trois ans plus tard sa première liste de monuments historiques.

La loi du 30 mars 1887 sur la conservation des monuments historiques ou mégalithiques, protège les immeubles suivant plusieurs catégories: les monuments mégalithiques, puis antiques et enfin ceux du Moyen-Âge, de la Renaissance et les modernes. Une dernière catégorie concerne le patrimoine d'Algérie.

La liste des monuments historiques protégés est régulièrement mise à jour jusqu'en 1913, où elle est annexée à la nouvelle loi sur les monuments historiques du 31 décembre 1913.

Bien que cet outil de protection ne permette pas

■ Peinture de Jean-Baptiste Camille Corot (1796-1875) – Forêt de Fontainebleau.

© Public domain, via Wikimedia Commons



■ Extrait du manuscrit de la loi de 1906 organisant la protection des sites et monuments naturels de caractère artistique - Centre historique des archives nationales.



de protéger des monuments naturels, il sert de modèle à la mise en place des lois de protection des sites qui naissent alors.

En effet, si la loi de 1887 a fondé la notion même de patrimoine historique, il reste à fonder celle de patrimoine naturel.

Le monument naturel est un élément naturel isolé particulièrement remarquable et identifiable, occupant un espace restreint et bien circonscrit³.

On pense aux arbres, aux rochers, aux cascades qui étonnent par leur physionomie et subjuguent par leur beauté, souvent identifiés par les sociétés savantes (la Société des amis des arbres, fondée en 1898, ou la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France, créée en 1901).

Le réseau associatif, qui se constitue à cette époque contribue aussi fortement à la prise de conscience de la valeur patrimoniale des paysages exceptionnels.

Parmi les initiatives innovantes de ce tout début du XX^{ème} siècle, la mise en place par le préfet d'un département breton, d'une commission chargée de

faire l'inventaire des sites pittoresques, qui va permettre de recenser les rochers de granit rose convoités par les exploitants de matériaux.

Les rochers de l'île de Bréhat seront de ce fait, les premiers à être protégés au titre de la future loi.

Le monument naturel est en effet la cible première de la loi du 21 avril 1906, qui a eu pour objectif la "protection des sites et des monuments naturels de caractère artistique".

Par son action pour la sauvegarde de la cascade du Lison, menacée par un projet d'aménagement hydraulique, le député du Doubs, Beauquier, alors Vice-président de la "Société pour la protection des paysages de France", a largement contribué à l'émergence de cette loi.

Si l'intitulé même de la loi et son article premier laissent à penser que seul le caractère artistique intervient, le terme pittoresque a été rajouté dans l'article 2.

Rapidement, cette loi a montré ses limites, notamment du fait que l'accord du ou des propriétaire(s) était requis, et que seule l'expropriation pouvait pallier à un refus, engendrant une procédure lourde.

La loi du 2 mai 1930 qui va la remplacer a tout d'abord vocation à consacrer un paysage d'exception reconnu comme tel par l'État et, à ce titre, devant faire partie du patrimoine national. L'objet de cette loi est de réorganiser la protection des "monuments naturels et sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque", dont la conservation ou la préservation présente, un intérêt général.

3. Rappelé dans la circulaire du 30 octobre 2000

Parmi les améliorations apportées à la loi précédente :

- Deux niveaux de protection (inscription et classement),
- La possibilité de classer sans le consentement du ou des propriétaire(s) ou de faire une instance de classement en cas d'urgence et de menace avérée,
- La possibilité de créer une zone de protection autour du site.

Le Pont d'Arc en Ardèche est l'un des premiers sites classés au titre de la loi de 1930.

Si la politique des sites a été portée tour à tour par différents Ministères, dont celui des beaux-arts, la loi de 1930, avec ses 92 ans d'existence, a résisté et a su s'adapter⁴. Cette loi ainsi que ses décrets d'application sont désormais codifiés.

Parmi les évolutions, on peut également souligner celle qui concerne les critères retenus pour le classement. Si initialement on ne distinguait pas les cinq critères cités par la loi, deux circulaires les ont reprécisé, en distinguant clairement le caractère pittoresque d'un site, de son éventuel caractère artistique.

Ainsi le caractère pittoresque⁵, qui est généralement, voire systématiquement évoqué pour justifier le classement d'un site, se réfère à des notions d'ordre culturel et esthétique propres aux législations de protections patrimoniales, selon les définitions des dictionnaires : *“qui frappe l'attention par sa beauté, son agrément”* pour le Larousse, ou *“qui est digne d'être peint, attire l'attention, charme ou amuse par un aspect original”* pour le Robert.

Pour le caractère artistique⁶ d'un site, qui n'apparaît jamais seul dans un classement contrairement au précédent, il faut que le lieu soit associé à la vie et à l'œuvre d'un artiste (peintre, architecte, écrivain, etc.). On a ainsi tenté de donner du sens à une notion assez “floue” et alors dissociée de celle de pittoresque.

L'ŒUVRE D'ART COMME SOURCE DOCUMENTAIRE

Les exemples cités habituellement pour parler des sites où ce critère fait sens, sont Giverny ou la montagne Sainte-Victoire pour les peintres, le domaine de Malagar pour les hommes de lettres. D'autres classements de sites à l'étude pourraient être concernés par ce critère, le site de la Rabelaisie, théâtre de la guerre picocholine ou celui du Mont Glonne. Dans ce dernier cas, le critère artistique pour le classement du site se justifie d'autant plus que la demeure de l'écrivain concerné bénéficie du



La loi de 1930, avec ses 92 ans d'existence, a résisté et a su s'adapter [...] en distinguant clairement le caractère pittoresque d'un site, de son éventuel caractère artistique.

label “Maisons des illustres” relevant du Ministère de la Culture.

Nous avons ainsi retrouvé nos artistes, ceux-là même qui les premiers ont su reconnaître le caractère inspirant de certains sites d'exception, et en magnifier la beauté!

Un dernier point reste à souligner, celui de l'œuvre d'art comme source documentaire.

Aujourd'hui encore, l'engouement des artistes pour un site peut nous servir à “justifier” l'intérêt du classement de ce site et sa reconnaissance au niveau national.

Les œuvres d'art, picturales, littéraires ou autres, peuvent nous aider à démontrer le caractère pittoresque d'un site et à motiver la pertinence du périmètre proposé.

Qu'il s'agisse de gravures anciennes ou d'œuvres contemporaines, ces œuvres constituent parfois une source documentaire précieuse qui peut nous aider à comprendre comment un paysage a évolué, ou comment définir des orientations de gestion pertinente.

En gardant, bien sûr, toujours en tête que ce type de document ne révèle pas la réalité, mais qu'il s'agit d'interprétations faites par des artistes.

Et pour faire la transition avec les séquences qui vont suivre, je voudrai souligner le caractère extrêmement vivant du travail des artistes qui peut animer un territoire par des formes d'art nouvelles, notamment visuelles, audiovisuelles et autres. ■

4. Lire à ce sujet la note de Catherine Candelier “Note sur le chantier intellectuel 1424 – Préfiguration de l'inspection des sites”

5. Circulaire du 17 juillet 1998

6. Circulaire du 30 octobre 2000

Vincent MONTRIEUX, Sous-directeur de la qualité du cadre de vie, Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires - S'agissant du travail mené par les inspecteurs et les inspecteurs généraux, avez-vous pu établir des statistiques sur la récurrence avec laquelle les trois critères qui nous intéressent plus spécifiquement sont utilisés ?

Odile SCHWERER - Je n'ai pas les chiffres en tête, mais ce qui est important de souligner c'est qu'initialement il n'y avait pas de distinction entre les cinq critères et donc le critère artistique apparaît systématiquement. Entre 1906 et 1930 il est forcément présent puisque c'est celui cité par la loi. Mais depuis, ce critère apparaît jusqu'à présent très rarement pour les raisons évoquées dans mon exposé. En revanche le critère pittoresque est vraiment prédominant, quasiment systématiquement présent.

Eszter CZOBOR, Chargée de mission Paysage et politiques sectorielles, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Direction Générale de l'Aménagement, du logement et de la Nature - L'inventaire des patrimoines, compétence du Ministère de l'Agriculture passée aux Régions, dispose d'un fonds documentaire très riche et très accessible où cette complémentarité entre patrimoine bâti et patrimoine paysager est très présente.

Odile SCHWERER - J'ai justement eu le plaisir d'organiser un séminaire avec Alain Freydet à destination des chercheurs de cet inventaire, pour voir comment la notion de paysage pouvait être intégrée dans leurs travaux. En effet, initialement cette entreprise créée par Malraux concernait les richesses de la France plutôt au sens du patrimoine culturel. Ce que l'Homme a habité ou transformé par son action est rarement étudié par les historiens de l'art, qui correspond au profil de la plupart des chercheurs de l'inventaire. Mon rôle à l'époque avait donc été d'ouvrir d'autres champs. Je ne sais pas lesquels de ces ingénieurs ont depuis réellement intégré cette dimension dans leurs travaux, mais beaucoup semblaient intéressés.

Jean-Pierre THIBAUT, Vice-président, Collectif Paysages de l'après-pétrole - À travers le concept d'artialisation, Alain Roger, qui a beaucoup fait sortir le paysage d'un ghetto intellectuel,

postule qu'il ne peut y avoir de paysage que s'il a été décrit, peint ou sculpté par un artiste. Autant cela est important et pertinent pour les sites les plus emblématiques dont nous parlons aujourd'hui, autant cela doit être porté à la discussion pour les paysages quotidiens parce qu'il n'y a pas que les artistes à avoir une sensibilité. Le paysage perçu l'est par les populations, quel que soit leur niveau d'inventivité artistique. Si les sites emblématiques ont eu ou ont encore l'occasion d'être illustrés par des créateurs, ce n'est pas forcément le cas du paysage que nous vivons tous les jours. Il me semble important d'avoir cet arrière-plan à l'esprit.

Odile SCHWERER - Je partage tout à fait ce rappel, mais l'exercice consistait ici à se pencher sur les sites remarquables. Je crois qu'effectivement le rôle des artistes va bien au-delà de ces sites d'exception. Ils nous aident aussi à regarder, comprendre, identifier, apprécier des paysages du quotidien. Je vous invite à consulter le numéro 41 des Carnets du Paysage, où une part assez importante est faite à des artistes contemporains travaillant avec de la vidéo, etc., qui montrent des choses que nous pouvons considérer comme dégradées ou banales et nous apprennent à y trouver quand même de la beauté, de la poésie.

Soline ARCHAMBAULT, Directrice du RGSF - Cela me permet de rappeler que l'inspiration n'est évidemment pas réservée aux personnes ayant le statut d'artiste, elle est propre à chacun d'entre nous. À travers ces Rencontres, nous avons voulu nous poser la question du sens et de l'apport des Grands Sites de France, et d'une manière plus générale des paysages d'exception, pour chaque individu. En premier lieu, nous est apparue cette valeur d'inspiration ancrée dans une histoire, mais nous ne l'avons pas imaginé réservée à une histoire artistique. Il a beaucoup été question dans les discours d'ouverture de mémoire, d'histoire longue, mais aussi de beauté. Il nous paraissait tout à fait essentiel de rappeler cette filiation éminemment culturelle de la politique des Grands Sites, et de voir à quel point le regard des artistes et l'inspiration ont depuis toujours façonné la manière dont nous appréhendons la nature. Mais l'idée de cette séance était aussi d'inscrire ce projet dans une vision historique, sachant que le regard des artistes, prédominant historiquement, n'est pas l'unique vecteur de patrimonialisation. ■

Grand Site de France

Îles Sanguinaires - pointe de la Parata

Présentation



Christian BALZANO

Directeur Grand Site de France
Îles Sanguinaires - pointe de la Parata

Ce site de 73 hectares, étendu sur 6 km de linéaire côtier, est probablement le plus petit des Grands Sites de France. C'est un espace périurbain, qui accueille environ 400 000 visiteurs par an, avec une fréquentation locale très importante, du fait de l'attachement des Ajacciens au site.

Le site a la particularité de comporter une presqu'île et des îles et îlots. Il reflète l'histoire de la Corse, parfois tourmentée, à travers sa tour génoise, mais aussi son sémaphore et le Lazaret. La partie terrestre, facilement accessible, avait été le plus impactée par les activités humaines, la partie marine était mieux préservée. Précédemment, le site a été occupé par différents équipements comme un terrain de sport en plein air, un ball trap mais surtout par l'implantation d'une base de l'aviation civile et de l'armée de l'air. La Ville d'Ajaccio est propriétaire de la presqu'île de la Parata avec sa Tour génoise acquise en 2012, et la Collectivité de Corse est propriétaire des îles Sanguinaires. Le phare de Mezu Mare reste propriété de l'État. Le Grand Site abrite une biodiversité tout à fait remarquable: de nombreux végétaux endémiques et d'importantes colonies d'oiseaux marins y trouvent refuge. L'enjeu principal est de conserver la naturalité de cet espace proche de la ville, tout en accueillant le public.

Le Grand Site est aujourd'hui géré par un Syndicat mixte, doté de neuf agents, et composé de trois collectivités: la Communauté d'agglomération du Pays ajaccien, la Ville d'Ajaccio et la Collectivité de

Corse. Celles-ci abondent à parts égales au budget du Syndicat mixte, à hauteur de 200 000 € chacune, à quoi s'ajoutent une part des recettes de stationnement, des recettes de cars, et la redistribution de la taxe Barnier, pour un budget global compris entre 750 000 et 800 000 €.

La phase Opération Grand Site (OGS) a permis de réaliser un nombre important de travaux pour restaurer le site, reculer l'accès voiture, etc. La labellisation en 2017 s'est accompagnée de l'engagement de porter une réflexion approfondie sur la gestion et le développement du site. Le plan d'actions proposé dans le label répondait aux objectifs immédiats de restructuration paysagère du territoire. Le site accueille un restaurant historique sur une parcelle privée, activité que nous essayons d'intégrer au mieux, grâce à des gérants très participatifs. Nous menons différentes études sur la manière d'améliorer son intégration paysagère, de favoriser un accès plus doux. Ainsi, cette année, le Syndicat mixte a mis à disposition une navette électrique pour l'acheminement de la clientèle.

La Commission supérieure des sites nous a conseillé de conduire une étude paysagère globale sur le périmètre du Grand Site pour éclairer la mise en œuvre à six ans. Définir l'esprit des lieux était un des premiers objectifs importants, puisqu'il allait nous servir de fil rouge dans l'orientation de notre travail. Les services de l'État nous ont donc invité à expliciter les valeurs patrimoniales, paysagères et environnementales du site, qui avaient vocation à



■ Peintre devant les Îles Sanguinaires. © Marie PIETRI



Figurez-vous une île rougeâtre et d'aspect farouche; le phare à une pointe, à l'autre une vieille tour génoise [...]. En bas, au bord de l'eau, un lazaret en ruine, envahi de partout par les herbes; puis des ravins, des maquis, des grandes roches, quelques chèvres sauvages, de petits chevaux corses gambadant la crinière au vent.

Alphonse DAUDET, 1869,
extrait des "Lettres de mon moulin".

constituer le point de référence pour définir une stratégie de gestion du paysage et de l'accueil du public compatible avec les objectifs de préservation et de restauration du site. Nous nous sommes sentis petits devant l'ampleur de la tâche et face à la responsabilité qui nous incombait.

Il y a deux ans, lors d'une formation paysage dans les gorges du Tam, j'ai fait part à Alain Freytet de mes interrogations et il m'a conseillé d'aller de temps en temps faire la sieste sur mon site pour mieux m'en

imprégner. Ce qui, avouons-le, aurait été un peu difficile à justifier auprès de mon président. Mais derrière cette amusante boutade se cachait un véritable message, un conseil qu'il faut ressentir le site et s'en inspirer. Au-delà des artistes, le site inspire aussi le gestionnaire qui aura su l'observer, l'écouter, le sentir... Les émotions qu'il aura ressenties vont guider son action. Et les études confirment souvent ce que la nature et les paysages lui auront déjà inconsciemment transmis. Les études menées avec une approche paysagère sont un véritable bouleversement dans le travail du Syndicat mixte, même si le résultat ne se verra que dans les années à venir.

Nous avons partagé notre action avec le plus grand nombre, à travers des événements, des ateliers, des conférences, des publications, des expositions... C'est en ce sens que c'est aussi une démarche mobilisatrice. Nous avons aussi mesuré combien le site est inspirant à travers un concours d'haïkus que nous avons initié. Nous avons été surpris à la fois par le nombre de participants et par la variété des inspirations. Les haïkus, en français ou en langue corse, illustrent tous les visages du site.

Un des avantages du label est que le gestionnaire devient un référent identifié. Cela facilite la construction d'un réseau de partenariats productifs et pérennes. Aujourd'hui de nombreuses personnes s'impliquent à nos côtés, en nous apportant leur expertise, leurs savoirs, leurs conseils, leurs encouragements... C'est une richesse inestimable pour le Grand Site. Cette collaboration vient de plus enrichir la réflexion pour la co-construction d'une vision et d'une philosophie partagées au service de l'intérêt général.

Ce travail, qui s'inscrit dans le temps long, devra redonner au paysage toute sa dimension et permettre aux visiteurs de retrouver l'émotion et la magie originelles, ce que nous allons tenter de vous faire partager lors des visites de terrain. ■



■ Les visites empruntent un cheminement restauré en pierre locale jusqu'à la tour génoise qui va bénéficier d'un important projet de restauration. © Michel LUCCIONI

Visites de terrain

1 A punta di a Parata

La pointe de la Parata, lieu de promenade de tous les ajacciens, accueille chaque année plus de 350 000 visiteurs. L'OGS a permis de fermer l'accès des voitures au cœur du site, d'installer un lieu d'accueil... Les futurs projets du renouvellement du label concernent l'extension du périmètre ainsi que le lien entre le Grand Site de France et son territoire, la restauration de la tour, la suite des désaménagements, la valorisation de sentiers à venir...

La Tour génoise

La Tour génoise, monument historique, fait partie du système de défense qui protégeait l'île du XVI^{ème} au XVII^{ème} siècle. Le projet de restauration et de valorisation a nécessité des choix. Le parti pris général de restauration consiste à déposer les interventions de la fin du XIX^{ème} siècle (extérieurement et intérieurement) afin de retrouver les dispositions d'origine de la tour et, ainsi, présenter un état d'ensemble cohérent.

L'approche paysagère

11 ans après les travaux de l'OGS, un nouveau regard est apporté sur le site à travers le projet de réaménagement paysager du site. La dégradation du site a été largement freinée par des travaux de mise en défens, mais il restait à traiter des zones dégradées par des activités humaines anciennes, le piétinement et des conditions naturelles rudes (érosion, vent, sel). Le syndicat mixte s'est doté d'un schéma d'intentions paysagères à court et plus long terme qui dresse des jalons pour le futur. Cette restauration des milieux et du paysage s'inscrit dans un temps long et prend également en compte les interrogations liées au changement climatique. ■



■ L'approche paysagère du site, par Alain FREYTET, paysagiste conseil du RGSF. © Mathilde MILOT

■ Visite de terrain sur le phare de Mezu Mare accessible uniquement en bateau. © Mathilde MILOT



2 Île de Mezu Mare

L'île de Mezu Mare témoigne de l'aspect historique des Îles Sanguinaires mais aussi de la richesse du milieu naturel méditerranéen. Le riche patrimoine bâti composé du phare, du sémaphore, du lazaret et de la Tour génoise de Castellucciu évoque l'occupation humaine de l'île depuis le XVI^{ème} siècle. Alphonse Daudet y résida et le paysage remarquable inspira la nouvelle "Le Phare des Sanguinaires" parue dans "Les lettres de mon moulin" en 1887. Conteurs et acteurs reprennent avec une grande sensibilité ces textes. Aujourd'hui protégée par le site classé et un site Natura 2000 qui s'étend en mer, l'île fait face à des enjeux de préservation des espèces endémiques emblématiques (l'Arum mange mouches, l'Evax de Corse...) qui côtoient des espèces invasives (la griffe de sorcières, l'Oxalis pied de chèvre...). L'autre enjeu majeur réside en la gestion des dispositions de mouillage. Le phare, automatisé depuis 1985, appartient toujours au Service des Phares et balises qui en assure une maintenance régulière. Le sémaphore et le lazaret, propriétés de la Collectivité de Corse et patrimoines historiques, ont fait l'objet d'actions de restauration lors de l'Opération Grand Site. ■

■ La pointe de la Parata vue depuis le sentier des douaniers. © Michel LUCCIONI

Séquence thématique

L'inspiration artistique,
révélatrice des lieux et créatrice de liens

Aude JAVELAS

Cheffe du service Paysage, patrimoine et écotourisme, cheffe du projet Grand Site de France Camargue gardoise



Véronique HÉTET

Directrice, Grand Site de France, Pointe du Raz en Cap Sizun



Rémi DECOSTER

Directeur général adjoint, Agglomération Rochefort Océan, Directeur Grand Site de France Estuaire de la Charente – Arsenal de Rochefort et co-Directeur Grand Site Marais de Brouage



Florine ESCOT

Responsable de la maison du Grand Site et animatrice, Grand Site de France Camargue gardoise



Sophie MOBILLION

Chargée de mission, Grand Site de France Bibracte - Morvan des Sommets

Sébastien BERGÈS, animateur

Chef de la division sites, paysages et évaluation des impacts, DREAL Corse



L'inspiration artistique, révélatrice des lieux et créatrice de liens

OUVERTURE

Sébastien BERGÈS,
Chef de la division sites, paysages et évaluation
des impacts, DREAL Corse,

À travers cette séquence, nous regarderons comment l'approche artistique peut révéler et mettre en perspective la beauté et la fragilité des lieux. Cette approche est l'occasion d'ouvrir des pistes de dialogue au sein des territoires et d'accompagner les usagers et les habitants dans l'expression sensible de leur attachement au territoire. Elle peut aider à révéler l'esprit des lieux qui contribue au socle des valeurs du projet des Grands Sites de France, et à l'appropriation des enjeux majeurs de l'évolution des paysages. Le regard des artistes a aussi une capacité à apporter une vision différente de l'approche experte et scientifique, à s'interroger différemment et à nous pousser vers le pas de côté sur les problématiques rencontrées. Il propose une approche plus sensible aux usagers et aux visiteurs, aux gestionnaires aussi, à même de toucher et émouvoir.

UNE APPROCHE COLLECTIVE ET SENSIBLE POUR DÉCRIRE ET PARTAGER L'ESPRIT DES LIEUX

Rémi DECOSTER,
Directeur général adjoint, Communauté
d'agglomération Rochefort Océan, Directeur
du Grand Site de France Estuaire de la
Charente-Arsenal de Rochefort, Co-directeur
du Grand Site Marais de Brouage

Le marais de Brouage, situé sur la côte atlantique, entre Rochefort et Marennes, est une grande zone de marais doux d'environ 12000 hectares. Le site classé, qui englobe une partie maritime couvre 16000 hectares. C'est un ancien golfe d'où la mer s'est retirée au fur et à mesure après le XI^{ème} siècle. Du XVI^{ème} au XVIII^{ème}

siècles, le comblement progressif du marais, et par conséquent du havre, implique un acheminement de plus en plus difficile en bateaux jusqu'au fond du golfe. Il est caractérisé par un microrelief avec des dénivelés de quelques mètres. L'activité d'élevage, caractéristique du marais aujourd'hui, a petit à petit remplacé l'activité salicole. La conchyliculture et l'élevage vont ainsi progressivement se substituer à l'exploitation du sel, sans toutefois parvenir à enrayer l'enfrichement croissant d'une partie des marais. La présence de l'eau douce est au cœur de la préservation de ces paysages, avec plus de 1600 km de canaux.

Le Grand Site bénéficie d'une gouvernance originale, puisqu'il est mis en œuvre par une Entente intercommunautaire entre la Communauté de communes du bassin de Marennes et la Communauté d'agglomération de Rochefort Océan (CARO). Ce projet est également caractérisé par la mise en place d'un Parlement du marais, dont la dernière rencontre a réuni plus de 140 personnes, toutes activités confondues. C'est un lieu de concertation et d'échanges mais aussi de productions qui viennent enrichir le projet Grand Site.

Pour décrire l'esprit des lieux du Grand Site, nous avons choisi de croiser deux notions: celle du collectif et l'approche artistique et sensible. Une journée d'immersion a ainsi été organisée à la Réserve naturelle régionale de la Massonne, mêlant élus, acteurs du territoire, techniciens, pour venir écrire collectivement l'esprit des lieux et nourrir le projet et la valeur paysagère, à travers des ateliers artistiques – d'écritures graphiques –, des immersions sensorielles. Il s'agissait de vivre l'esprit des lieux avant de le décrire. Ce travail a bénéficié de l'accompagnement d'une compagnie artistique, d'écrivains, d'un peintre, d'une paysagiste... Les ateliers se sont poursuivis par un temps de recueil



■ Ateliers “Parlement du Marais de Brouage” sur l’esprit des lieux, 2019.

© Olivier Thimonier CCBM

S’ADRESSER À CHACUN GRÂCE À L’APPROCHE SENSIBLE ET ARTISTIQUE

Aude JAVELAS
Cheffe du projet Grand Site de France
Camargue gardoise

des impressions: “Ça m’a fait pousser des racines”, “une sensation de lâcher prise”, “l’esprit d’un lieu c’est en lâchant prise qu’on le découvre”. L’ensemble des participants se sont ainsi mis en situation de création, de vivre quelque chose.

Ce travail a donné lieu à la réalisation d’un ouvrage partagé localement et appropriable, consultable sur le site de la Communauté de communes du Bassin de Marennes¹ et de la CARO.

L’approche artistique a permis de s’immerger dans le site, de s’y fondre mais aussi de passer du ressenti individuel à une définition collective de l’attachement au lieu.

À travers cette expérience, au-delà de venir nourrir l’esprit des lieux, c’est notre place dans ces paysages, dans cette nature, notre humanité, qui sont interrogées. Ce type d’approche, en réapprenant aux participants à être dans la nature peut les amener à passer de l’idée de la nature que l’Homme exploite comme une ressource, à celle d’une nature appréhendée plutôt comme un bien nourricier et notamment pour une nourriture intérieure.

L’histoire des paysages de la Camargue gardoise est celle du jeu des hommes pour la maîtrise et la préservation de l’environnement, dont le résultat est une mosaïque paysagère d’une grande richesse. Le Grand Site de France a identifié le besoin d’éclairer cet attachement viscéral du peuple camarguais à son environnement par des approches faisant appel à l’émotion, au sensible, à l’intime, car les approches expertes, objectives et scientifiques ne suffisent pas toujours à révéler ce rapport.

Le projet “Les terres, miroir du monde”, co-porté par le Grand Site, le Centre des monuments nationaux, la Ville de Saint-Gilles-du-Gard, sous le commissariat artistique du FRAC Occitanie, et mené en 2018, en est l’illustration. Il s’agissait d’une résidence de l’artiste japonais Kôichi Kurita, qui depuis plus de 40 ans fait œuvre d’art à partir de poignées de terre collectées quotidiennement. Pendant trois mois, il a ainsi constitué une bibliothèque des terres du delta du Rhône de 970 échantillons, qu’il a présentés sur 400 feuilles de papier japonais, dans des fioles, des coupelles, ou à même le sol de monuments locaux, comme autant de présentations de la diversité de la peau de ce delta.

L’objet du projet était d’éclairer le rapport du

1. <https://www.bassin-de-marennes.com/amenagement-developpement-durable/le-grand-projet-du-marais-de-brouage/>



■ Le projet “Les Terres, miroir du monde”, avec Kôichi Kurita aux tours et remparts d’Aigues-Mortes.

© Laurent LECAT - CMN

territoire à sa terre, avec ce qu’elle contient d’histoire, de culture et d’agriculture. C’était aussi une illustration que l’art et la beauté peuvent emprunter les voies les plus simples. Ce travail était donc une invitation des habitants à se pencher avec bienveillance sur ce que la nature peut comporter de culturel et à échapper à la banalité du regard qu’on peut parfois porter sur nos paysages. Ce projet avait une forte ambition d’appropriation, ciblant trois publics prioritaires : les habitants du territoire, les publics hors saison, mais aussi le public prioritaire des politiques de la ville de Saint-Gilles. Il avait également une forte ambition pédagogique à destination des scolaires, et plus de 600 ont pu bénéficier d’un projet pédagogique.

Florine ESCOT
Responsable de la Maison du Grand Site
et animatrice Grand Site de France
Camargue gardoise

L’objectif de ce projet pédagogique était de faire circuler les écoles du nord au sud du territoire, en découvrant toutes les œuvres, à travers une vision à la fois artistique, historique, mais aussi créative et sensorielle... À la Maison du Grand Site par exemple, l’utilisation d’une tarière pédologique a permis de découvrir les textures et les couleurs de la terre camarguaise, avant d’élargir le regard à la flore, la faune qui y sont liées et les activités humaines qui en découlent. L’objectif était que la terre soit le socle de la découverte du paysage. Mais d’autres projets pédagogiques ont été développés avec une inspiration artistique comme cet autre projet, intitulé “Paysages de Camargue”

à destination des enfants des cycles 3 à 4, faisait suite à l’Observatoire photographique des paysages. Des ateliers photos étaient organisés en classe pour décortiquer les paysages et voir leur évolution, avec pour objectif principal de découvrir que le paysage est le résultat d’une combinaison entre la nature et l’action de l’Homme. Il s’agissait aussi d’évoquer les émotions suscitées par le paysage. Suite à cela, une sortie de terrain était organisée à proximité de l’établissement scolaire, dans un environnement connu des enfants, pour des lectures de paysage, des séances de croquis, des ateliers d’écriture, où l’enfant devait repérer les éléments qui lui plaisent ou non et expliquer son ressenti. Ce travail a amené à des discussions sur la sensibilité de chacun, mais aussi sur les choix opérés par les élus dans l’aménagement de l’espace urbain, sur les règles d’urbanisme, sur l’identité du village.

Nous avons initié d’autres projets avec une sensibilité artistique à destination du grand public :

- Pour “Le printemps des paysages”, Albane Gellé est venue en résidence d’écriture une semaine en 2019, alors qu’elle ne connaissait pas la Camargue. Après avoir rencontré différents acteurs, elle a rédigé une lettre à la Camargue, intitulée “Cher pays Camarguais” où elle partage sa propre vision de la Camargue.

- “Carnets d’impression” était une animation à trois voix, avec la médiathèque intercommunale et une aquarelliste. Les habitants ont été invités à s’immerger dans un site naturel, à faire des croquis, à prendre des notes sur leurs émotions et leurs observations. Les croquis ont ensuite été mis en couleurs avec l’aquarelliste et des ateliers d’écriture ont été organisés à la médiathèque d’Aigues-Mortes.

Aude JAVELAS

Nous avons la volonté de maintenir une approche sensible et artistique, différente de l'approche purement scientifique pour toucher toutes les sensibilités, s'adresser à chacun et faire prendre conscience de la beauté et la fragilité des lieux. Ces approches inspirées par des artistes complètent nos regards techniques et nous aident à aborder avec les visiteurs ce que nos paysages peuvent avoir d'universel. Cela nous incite également à avoir un regard régulièrement neuf sur nos paysages. La démarche de Kôichi Kurita en est une illustration dans le sens où il nous invite à avoir la sagesse de nous pencher quotidiennement sur ce qui nous compose, et aussi en tant que gestionnaire, à avoir la modestie du collectionneur dont l'œuvre ne sera jamais achevée.

■ Animation scolaire autour de la terre.

© Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise



DES ARTISTES EN RÉSIDENCE POUR RENOUVELER LA VISION DU SITE

Bénédicte BENOIT-SISCO

Déléguée adjointe, Conservatoire du littoral,
Délégation Corse

“Mondes nouveaux” est une initiative artistique lancée par le Ministère de la Culture en 2021 dans le cadre du Plan de relance gouvernemental, pour soutenir le secteur de la création artistique. Le Conservatoire du littoral y est associé en mettant à disposition les sites qu'il protège comme source d'inspiration et d'expression pour des projets artistiques. 264 projets ont été retenus dans ce cadre, couvrant des dimensions très diverses: musique, écriture, spectacles vivants...

Véronique HETET
Directrice du Grand Site de France
Pointe du Raz en Cap Sizun

Dans ce cadre, nous avons imaginé une véritable programmation sur plusieurs semaines. Nous avons accueilli trois artistes dans quatre lieux sur lesquels ont été programmés quatre performances.

Pour Carolina E Santo, la marche – depuis le nord de Brest jusqu'à la Pointe du Raz – est à l'origine du processus artistique. Son sujet porte sur l'érosion du littoral et la submersion marine. Sa restitution vise à sensibiliser à la fragilité et au vivant. Ainsi, à l'issue de la marche, elle déploie son “expérience marchée” en une installation performance, pour une rencontre avec le public. Le fruit de sa collecte – objets, coquillages, fleurs, mots recueillis auprès des habitants, photographies... – est présenté sous forme d'une spirale qui épouse parfaitement celle du promontoire à la Pointe du Raz. Chaque objet est une clé de compréhension du territoire et une invitation à échanger. Selon l'artiste, ces rencontres avec le public sont un moyen d'explorer ce qu'elle appelle sa “géoscénographie”.

Hoël Duret, plasticien, et Tanguy Malik Bordage, metteur en scène, ont créé le spectacle “Anne”, histoire d'une afro-américaine d'origine bretonne qui part à la recherche de ses racines familiales, dans un scénario en quatre scènes qui tourne à la catastrophe. Le parcours d'Anne fait émerger les paradoxes du territoire. La performance artistique, installée à l'intérieur de la Maison de Site, dure trois heures et s'accompagne d'une création musicale. La restitution a renvoyé à la mémoire collective récente et l'émotion a été très vive pour les habitants. Durant leurs deux semaines en résidence, l'une à la Pointe du Van et l'autre à la Pointe du Raz, les deux artistes ont par ailleurs réalisé des reportages sur d'autres lieux du Grand Site pour constituer la matière d'un futur court-métrage mettant en scène à la fois les paysages et les performances artistiques. Ce film est une nouvelle invitation à venir découvrir nos territoires.

Meris Angioletti travaille sur les naufrages en mer. Outre une recherche documentaire, son travail se base sur sa connexion au lieu, aux légendes, à l'imaginaire. Puis avec un écrivain elle rédige un conte qu'elle demande ensuite aux habitants de lire et de resituer. Elle intervient par petites touches sur le territoire. Ainsi elle a accompagné l'école d'une commune, enregistrant les voix et les sons pour les restituer sous forme d'installation sonore à la Maison-Phare dans laquelle elle a également exposé des sculptures créées pour l'occasion.

Nous avons été très heureux d'expérimenter un art conceptuel qui ne soit pas uniquement réservé aux grandes scènes nationales. Notre volonté serait d'élargir la programmation culturelle à des formes artistiques plus grand public, mais en conservant ce



■ Spectacles *Mondes nouveaux, In search of the miraculous* par Meris ANGIOLETTI, atelier vocal avec les élèves d'une école du territoire.

© M. COLIN - Syndicat mixte de la Pointe du Raz



Les artistes, en plus des scientifiques et autres “sachants”, sont mobilisés pour aider à la constitution des habitants et acteurs locaux en une communauté patrimoniale soudée par son attachement au paysage. L'idée est [...] de se projeter dans le futur en prenant soin du paysage qui est notre bien commun.

Sophie MOBILLION

même niveau d'exigence. Ces expériences contribuent vraiment à révéler et à partager l'esprit des lieux. L'œuvre nourrit le dialogue entre les habitants ou les visiteurs et le territoire, et entre les cultures d'ici et d'ailleurs.

Il est important de travailler avec les artistes par le biais des résidences, de prendre le temps d'enraciner ce travail pour entrer en contact avec tous les acteurs du territoire.

SE PROJETER DANS LE FUTUR EN TRANSFORMANT LE TERRITOIRE EN SCÈNE OUVERTE

Sophie MOBILLION

Chargée de mission Grand Site de France
Bibracte – Morvan des Sommets

Depuis plusieurs années, le Grand Site a intégré à sa stratégie une approche artistique pour contribuer au bien vivre ensemble et à l'intelligence collective autour de questions centrales liées aux transitions environnementales et au paysage. Partant du principe que l'art contribue au bien vivre ensemble et apporte un nouveau regard, nous nous efforçons de transformer le territoire et ses chemins en une sorte de scène artistique ouverte. C'est un professionnel des projets culturels intégré à l'équipe qui accompagne le Grand Site pour construire un programme de rencontres avec des scientifiques, des experts, des artistes, etc, afin d'aider les habitants à se projeter dans le futur du territoire. L'idée est d'investir la plus grande diversité de lieux possibles pour toucher un maximum d'habitants et ne laisser personne de côté.

La place accordée aux chemins résulte de l'exceptionnelle densité de leur réseau sur le Grand Site: 1100 km de chemins ruraux sur 420 km² et douze communes. Une cartographie en a été

réalisée, d'où est né le projet d'un plan de gestion partagé intégré au dossier label. Des initiatives culturelles – balades attentionnées et carnets d'arpentage – animent les chemins, révèlent le pouvoir d'inspiration du paysage et suscitent l'intérêt des habitants comme des visiteurs.

En 2018, une jeune paysagiste-dessinatrice en service civique au Parc naturel régional du Morvan a travaillé à la valorisation de photos de paysage. Ce service civique s'est poursuivi par plusieurs résidences artistiques, qui ont permis de produire des carnets d'arpentage pour sept des communes du Grand Site. Ces carnets sont le résultat de balades qui sont l'occasion pour les habitants d'emmener la paysagiste dans leurs lieux favoris. L'histoire qui en ressort est retracée au travers de



■ Le territoire comme scène ouverte, les entretiens de Bibracte dans une étable. © Antoine MAILLIER 2019

dessins. Cette représentation nourrit une vision partagée du territoire et contribue à l'expression de l'esprit des lieux. Les visuels très sensibles qui transmettent l'attachement des habitants au lieu enrichissent également les supports de communication du Grand Site.

Nous avons également développé le concept des balades attentionnées, au fil des chemins, sous la conduite d'artistes et de scientifiques. L'objectif est d'aborder concrètement les enjeux du territoire. Trois sens sont donnés à "être attentionné" dans ce cadre: "être attentif à quelque chose de précis", "être dans une attente paresseuse de se laisser surprendre", "prendre soin". L'intérêt des chemins est de s'immerger dans la réalité, en sachant que celle-ci est instable et changeante. Le croisement des regards artistiques et scientifiques nous aide à appréhender ces changements permanents et à mieux les vivre ensemble.

Le rendez-vous annuel des Entretiens de Bibracte sur deux jours est aussi un moment de rencontre privilégié, qui s'appuie sur l'intervention d'un grand témoin (parmi ceux de ces dernières années: l'anthropologue et juriste Etienne Le Roy, le philosophe Bruno Latour, l'agronome et philosophe Raphaël Larrère, l'agronome Marc Dufumier). Le territoire est mobilisé pour accueillir des causeries ou des moments artistiques. Ainsi, en septembre 2022, le quatuor Leonis a interprété des morceaux de Ravel et Beethoven dans la stabulation de la ferme collaborative du Rebut où plusieurs jeunes agriculteurs sont installés, accueillant plus de 100 personnes. Ce rendez-vous annuel est un moment privilégié de réflexion collective sur les enjeux du

territoire. Il s'efforce d'être une source d'inspiration pour les politiques publiques.

Par ces différentes initiatives, le territoire peut en quelque sorte être considéré comme le campus d'une université populaire. Les enjeux de cohésion sociale et d'inclusion sont en effet au cœur des cinq priorités d'actions du dossier de renouvellement du label Grand Site. Il s'agit notamment de mobiliser les scientifiques et plus largement les "sachants", les artistes et les acteurs culturels au profit d'un projet de territoire, ainsi que Bruno Latour le concevait sous le vocable d'"arts politiques": *"Il ne s'agit ni de science, ni de politique, ni d'art. Quel que soit le métier d'où l'on parle – chercheur, politique, artiste -la tâche est en amont de ces disciplines et n'appartient à aucune d'elles. On n'a pas à conjoindre les sciences, les arts et les politiques, mais à les démêler d'abord pour les reprendre ensuite tout autrement"*. En d'autres termes, les artistes sont mobilisés en plus des scientifiques et autres "sachants" pour aider à la constitution des habitants et acteurs locaux en une communauté patrimoniale soudée par son attachement au paysage, ainsi que par une vision partagée de l'avenir de ce paysage. L'idée est de réactiver une volonté collective de se projeter dans le futur en prenant soin du paysage qui est notre bien commun. Bruno Latour disait qu'*"il faut croire de nouveau dans le futur"*. C'est un des messages les plus importants que nous avons à retenir, tout en reconstruisant les liens cassés entre les gens et avec le territoire. ■

Gilles DE BEAULIEU, Chef de projet Parc naturel régional de la Brie et des deux Morins - Le paysage se constitue très lentement et donc invite à un rapport au temps très différent de l'émotionnel qui se situe dans l'immédiateté et l'instant. En école de paysage, on apprend que l'analyse paysagère nécessite de marier les outils entre eux: cartographie, topographie, croquis... De la même manière, il faut marier l'émotionnel et donc l'immédiateté, avec le porter à connaissance et la connaissance profonde du territoire et la réalité dans le temps. Dans le Parc naturel régional de la Brie et des deux Morins, l'image la plus emblématique est celle d'une rivière qui passe sous une voûte arborée, qui illustre en fait la déprise agricole et donc la décomposition du territoire. La gestion patrimoniale n'est pas une mise sous cloche, mais il ne faut pas oublier l'héritage. Or faire des choix politiques c'est aussi se positionner par rapport à un héritage en regardant ce qu'a apporté l'ingénierie territoriale et ce qu'elle peut nous dire de l'avenir, mais en le couplant à la raison. Il ne faut donc pas opposer émotion et raison mais au contraire marier les deux.

Robert CRAUSTE, Président, Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise - La contribution de l'artiste à la vision du paysage est le reflet de la vie du territoire. C'est aussi l'accompagnement de la conscience collective sur un paysage qu'on risque de perdre. Cela renvoie à la nécessaire adaptation au réchauffement climatique et ses conséquences notamment, comme l'évolution du trait de côte dans le delta du Rhône. L'approche artistique est un outil qui doit nous aider à travailler en ce sens.

Elisabeth CALMUS, élue au Conseil municipal de Campagne, Grand Site de France Vallée de la Vézère - La variété des approches présentées montre que l'artiste parvient à traduire la diversité des points de

vue, y compris avec un esprit critique par rapport à une image idyllique du paysage, qui peut se rapprocher plus de ce que peuvent ressentir les habitants du territoire contrairement aux visiteurs. Il est aussi intéressant de souligner que l'artiste a le souci de se mettre à la portée de tous. C'est une richesse qui va au-delà de l'approche des gestionnaires

Soline ARCHAMBAULT - Nous travaillons effectivement sur des paysages évolutifs et vivants, et c'est bien tout l'intérêt de la démarche Grand Site de France que d'être dans cette gestion. En tant que gestionnaires, nous avons l'habitude et la technicité d'aborder tous les aspects de la gestion des paysages et du territoire, mais l'approche artistique nous apporte ce pas de côté qui, par la sensibilité permet aussi de faire lien et d'ajouter cette dimension supplémentaire à celle du projet, sans venir l'occulter, mais la compléter. Je pense aussi à de nombreuses autres initiatives au sein du Réseau, comme celle des Gorges du Gardon avec la création artistique d'un belvédère en pierres sèches surplombant un paysage dégradé et qui invite donc à voir ce à quoi on ne s'attend pas. Ces exemples nous montrent également que l'approche artistique n'est pas réservée aux grandes institutions et qu'elle est à portée de main. ■



■ Affiche des Entretiens de Bibracte-Morvan. Croquis réalisé par Ninon BONZOM, paysagiste qui a réalisé les carnets d'apprentissage.

■ La tour gênoise de la Parata est un ouvrage militaire du XVI^{ème} siècle qui appartenait à un dispositif de défense pour se protéger des invasions et des pirates. © Gilles PEREZ

Séquence thématique

Favoriser ressourcement et bien-être
dans les paysages d'exception

Mathieu PERONA

Directeur exécutif de l'Observatoire du bien-être, Centre pour la recherche économique et ses applications



Alain FREYTET

Paysagiste conseil du Réseau, Lauréat du Grand Prix national du paysage 2022



Marie LE SCOUR

Chargée de communication, RGSF



Manon BOURG

Directrice, Grand Site de France Cirque de Navacelles



Bénédicte BENOIT-SISCO

Déléguée adjointe, Conservatoire du littoral, Délégation Corse



Sébastien FROGER

Blogueur voyage, Les Globe blogueurs



Florence VANHILLE, animatrice

Vice-présidente de la Communauté urbaine de Dunkerque, élue au Grand Site des Dunes de Flandre



Favoriser ressourcement et bien-être dans les paysages d'exception

OUVERTURE

Florence VANHILLE,
Vice-présidente de la Communauté
urbaine de Dunkerque, élue au Grand Site
des Dunes de Flandres

Erik Orsenna, qui nous avait fait le plaisir d'un entretien lors de nos rencontres sur l'Estuaire de la Charente – Arsenal de Rochefort, a dit *"La nature a souvent de ces tranquillités et de ces indifférences qui font honte à l'agitation des hommes"*. Aujourd'hui, beaucoup d'entre nous ont sans doute la sensation d'être à une croisée des chemins, l'un cheminant entre l'artificiel, les réseaux, le numérique et l'agitation et l'autre allant vers l'essentiel, le vrai, le concret, la nature. La crise sanitaire a remis la nature au centre comme un besoin essentiel pour de nombreuses personnes qui cherchent à s'évader, méditer, se soigner, se ressourcer, bénéficier du bien-être apporté par les espaces naturels et les beaux paysages. Nos Grands Sites ont ainsi vu leur fréquentation se multiplier. Nos sites et nos paysages nécessitent d'être protégés mais aussi partagés, et nous nous devons de favoriser le ressourcement, d'accompagner les visiteurs dans ce besoin de nature. C'est un enjeu qui est essentiel pour nous tous, gestionnaires et acteurs de ces sites. Le Réseau des Grands Sites de France a rencontré l'Observatoire du bien-être par le biais du réseau des Réserves naturelles de France qui s'engage dans une réflexion sur la contribution des réserves naturelles au bien-être. Cet Observatoire vise à approfondir les notions de bien-être, de santé, mais aussi de Bonheur naturel brut, un indicateur qui s'inspire de celui mis en place par le Bhoutan en 2008 – le Bonheur national brut – et qui a pour ambition une définition du niveau de vie en des termes plus globaux que celui du Produit national brut.

UN OBSERVATOIRE POUR MESURER LE BIEN-ÊTRE

Mathieu PERONA,
Directeur exécutif de l'Observatoire
du bien-être, Centre pour la recherche
économique et ses applications (CEPREMAP)

Le CEPREMAP est une association financée par le Ministère de la Recherche, qui fait le lien entre le monde de la recherche en sciences sociales et les besoins des administrations publiques. C'est dans ce cadre qu'il a créé, en 2016, l'Observatoire du bien-être. Celui-ci s'est inspiré du rapport Stiglitz – produit suite à la crise de 2008 – qui conseillait de se doter d'un pilotage de l'action publique basé sur trois piliers :

- Le Produit intérieur brut;
- Le développement humain centré autour des indicateurs de bien-être subjectif et objectif;
- Le développement durable et la soutenabilité de l'activité économique et humaine.

Ce rapport a fait date au niveau international et de nombreux pays se sont aujourd'hui dotés de pilotage de leurs politiques publiques reposant sur ces trois piliers: la Nouvelle-Zélande, le Pays de Galles, l'Écosse, l'Irlande, l'Islande. En France, c'était un peu resté lettre morte, jusqu'à la création de cette structure dédiée qu'est l'Observatoire, pour promouvoir et porter les recherches sur ces mesures du bien-être subjectif, en tant qu'outil de compréhension, d'analyse et de pilotage de l'action publique.

Internationalement, quatre dimensions sont considérées comme incontournables pour la définition du bien-être: le bonheur, le sens de la vie, la satisfaction dans la vie et l'anxiété ou la dépression. En France, plutôt qu'une définition unique, un tableau de bord trimestriel est établi qui s'appuie sur une batterie de 18 questions couvrant les domaines du travail, des relations avec les proches,

des relations avec la famille, pour essayer d'avoir une appréhension la plus large possible de ce que sont les éléments essentiels du bien-être subjectif.

S'agissant de la part du cadre de vie ou de l'environnement dans ce bien-être, plusieurs enquêtes tendent à montrer que des personnes demeurant à proximité d'espaces naturels ont une satisfaction de vie plus importante que celles qui en sont plus éloignées. Ce surcroît de bien-être n'est pas complètement intégré dans les prix de l'immobilier, contrairement à ce que voudrait la théorie économique la plus classique. Plus généralement, on sait que les personnes qui sont plus proches des espaces naturels ont tendance à être plus heureuses, plus satisfaites de leur vie. Mais ce sont aussi souvent des personnes plus riches ou qui ont des niveaux de vie plus élevés et il est donc parfois difficile de faire la part des choses. Un certain nombre d'expériences tendent toutefois à prouver que des personnes qui vont régulièrement dans des espaces naturels ont – toutes choses égales par ailleurs – un bien-être plus important, à la condition essentielle qu'elles aient le sentiment de connexion avec la nature.

Ces dernières années se sont développées des études sur le sentiment d'éco-anxiété face au changement climatique. Celui-ci devrait être distingué en deux dimensions :

- L'éco-anxiété, qui est un sentiment plutôt négatif et paralysant ;
- L'éco-colère, qui représente une passerelle possible vers le passage à l'action.

En termes de relation avec des sites particuliers, comme les Réserves naturelles ou les Grands Sites de France, un élément important du sentiment de connexion avec la nature est l'émerveillement face à la nature. Arriver à susciter et entretenir ce



■ Olivier sauvage façonné par le vent. © Michel LUCCIONI

sentiment d'émerveillement constitue ainsi un autre levier que la colère dans l'engagement vers des pratiques et des attitudes plus éco-responsables. Par ailleurs, d'autres expériences montrent qu'à partir du moment où cet engagement existe, les personnes ont tendance à être, toutes choses égales par ailleurs, plutôt plus heureuses que les autres. Cela dessine un chemin vers une transition et des comportements de transition qui ne sont pas de l'écologie punitive, mais au contraire une écologie qui apporte en elle-même sa propre récompense.

Nous travaillons avec Réserves naturelles de France à la conduite d'enquêtes visant à évaluer, dans un premier temps de manière complètement statique et descriptive, si la proximité d'une réserve naturelle contribue au bien-être subjectif des habitants, avec l'hypothèse que la conscience de la réserve et ce sentiment de connexion avec la nature constitue un facteur important et un levier sur lequel jouer. À plus long terme, nous souhaitons conduire ensemble des expérimentations sur les manières de faire venir les personnes dans les réserves naturelles qui contribuent le plus possible à leur

bien-être, dans le respect de la préservation de la biodiversité. Dans un troisième temps, nous aimerions conduire ensemble des études d'impact de la création ou non d'une réserve dans un territoire sur le bien-être des individus.

La prise en compte de cette notion de bien-être dans les politiques publiques est un processus assez lent en France, notre culture nous rendant assez méfiants vis-à-vis de tout ce qui est subjectif. Plusieurs administrations sont néanmoins en train de s'en saisir, avec des degrés de maturité divers. C'est le cas notamment de nombre de collectivités locales qui sont peut-être plus au contact et plus sensibles à ce type de métriques et qui de fait montent, parfois avec leurs propres moyens, des baromètres locaux du bien-être ou du bien-vivre, qui peuvent intégrer complètement les paramètres sur lesquels nous travaillons.

L'AMÉNAGEMENT AU SERVICE DE L'ÉMOTION

Alain FREYTET,
Paysagiste conseil du Réseau,
Lauréat du grand prix national du Paysage 2022

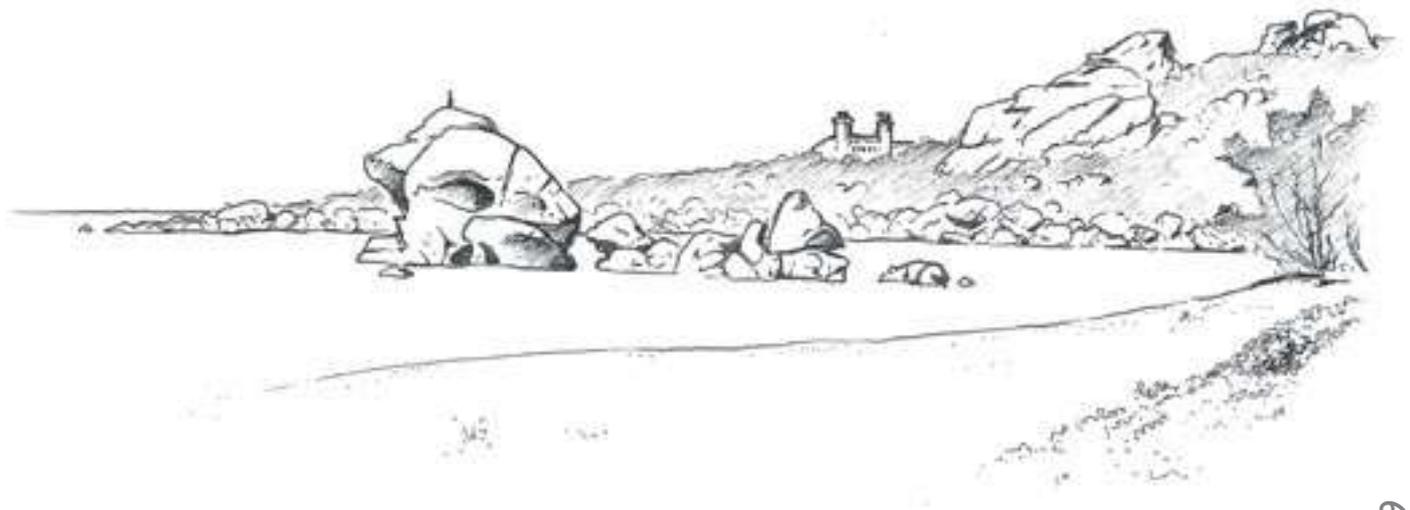
L'objectif du Conservatoire est, entre autre, de faire de ses sites des lieux de ressourcement et d'inspiration, à la fois pour les habitants, pour les usagers, pour les promeneurs et les touristes. Mais pour parvenir à aménager un site dans ce sens, une approche purement technique ne suffit pas. Il convient d'expérimenter soi-même cette approche sensible. C'est ce que nous faisons quand nous prenons du temps pour nous promener sur le terrain, l'explorer, avec les chargés de mission, les gardes du littoral, parfois avec des élus. Prendre ce temps est indispensable pour apprécier la beauté et l'harmonie. Il est important, pour chacun de nous, de prendre ce temps afin de s'extraire des tensions que l'on vit au quotidien sur les sites. Cet état de relâchement et d'attention flottante demande un effort et un investissement nécessaire. L'inspiration, l'intention, la mobilisation qui vont créer le projet, naissent de ces moments de ressourcement. Il faudrait même pouvoir prendre des vacances sur le site sur lequel on travaille. Ces premières sensations et émotions quand on arrive sur un terrain et sur le potentiel qu'il offre nous guident vers cet objectif de bien-être et d'harmonie, en le couplant avec la prise en compte de la préservation de la biodiversité et de la transition écologique. C'est un fil qu'il nous faut tenter de ne jamais perdre dans toutes les étapes de la reconnaissance paysagère à l'analyse, du schéma d'intention à la mise en œuvre de l'aménagement, de la médiation à la gestion.

Bénédicte BENOIT-SISCO,
Déléguée adjointe au Conservatoire du littoral,
Délégation Corse

Cela fait plus de vingt ans maintenant que nous avons la chance de prendre le temps avec Alain de travailler sur les sites du Conservatoire en Corse. C'est grâce à un regard partagé, à nos discussions et nos échanges, que vont émerger les projets pour les sites, qui vont déterminer la façon dont nous allons les offrir aux autres, les ouvrir au public et faire en sorte que celui-ci éprouve les mêmes émotions que nous.

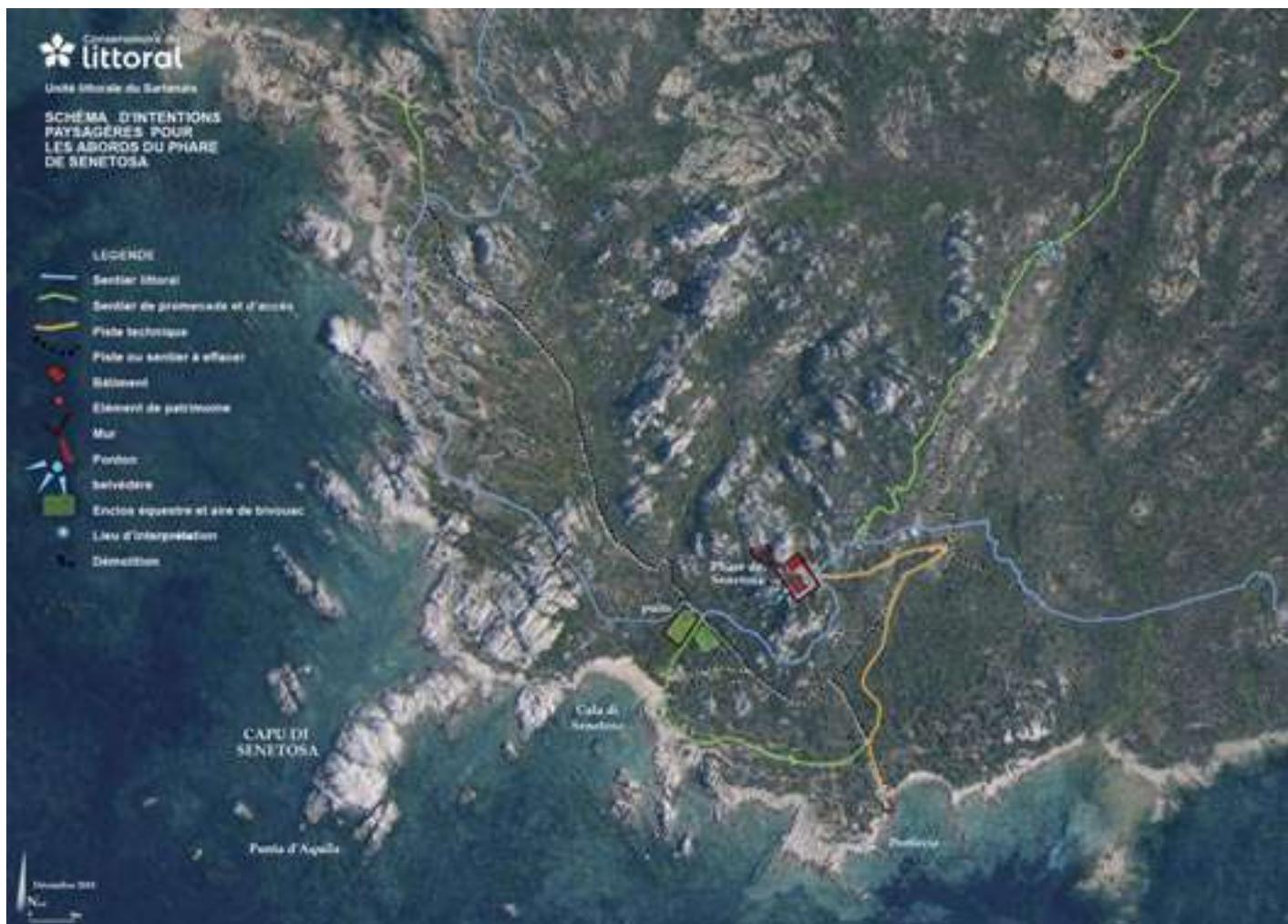
Le ressenti face au site est d'autant plus fort et enrichissant qu'il est partagé avec le paysagiste conseil mais aussi avec les acteurs du territoire qui le pratiquent et vont le faire vivre. Le dessin, le croquis et l'écriture permettent de retranscrire ces émotions. Ce travail contribue à établir le Schéma d'intentions paysagères (SIP) qui traduit le projet pour le site. Cet outil qu'Alain a développé en travaillant sur les rivages corses a été peaufiné au fil du temps. Ainsi, la majorité de nos sites sont couverts par un SIP. C'est le fil conducteur de nos programmes d'actions. Il est au cœur de nos plans de gestion.





■ Ci-dessus, le croquis et les notes qui l'accompagnent fixent les impressions et les pensées fugaces des émotions procurées par l'expérience paysagère. ©Alain FREYTET
 Pour Ambre (ci-contre), le phare devient son château. Elle est la princesse Senetosa. Cette expérience à hauteur d'enfant renouvelle la perception que l'on peut avoir d'un lieu sur lequel on s'est depuis longtemps investi. ©Alain FREYTET

■ Même pour de petits travaux, le schéma d'intentions s'actualise régulièrement pour s'adapter aux enjeux du moment. Il donne une vision globale de ce qui a été réalisé et de ce qu'il reste encore à faire. ©Alain FREYTET



L'action du Conservatoire prend du temps. Il faut de la patience et de la persévérance pour réussir à mettre en œuvre les projets, que ce soit pour l'acquisition de parcelles stratégiques ou la mise en œuvre des programmes de travaux. Au fil de ces étapes, il est important de se rappeler ces moments d'immersion sur le terrain qui nous ont guidés. Le travail avec les gestionnaires est également fondamental, car ce sont eux qui, au quotidien, une fois le site aménagé, voient vivre les sites et ajustent au fil du temps les aménagements.

L'exemple du site de Campumoru-Senetosa, situé en Corse du Sud, au sud de Propriano est intéressant. Ce site était voué à de grands projets d'urbanisation, mais aujourd'hui le Conservatoire y protège plus de 2 300 hectares. Les premières acquisitions ont eu lieu à la fin des années 1970 grâce à la conviction de certains élus du territoire, qui ont décidé de protéger leurs terres plutôt que de les laisser partir aux plus offrants. Les dernières acquisitions remontent à 2012. Cela illustre le temps long pour constituer un domaine. Nous avons pu agir très tôt avec le gestionnaire, le Syndicat ELISA qui a été créé au milieu des années 1990. En plus d'une vingtaine d'années, Conservatoire et Syndicat ont créé un réseau de sentiers pour révéler cette côte qui est aujourd'hui une des plus protégées du littoral corse. C'est ainsi véritablement en marchant qu'on découvre ces lieux et depuis 2016, le refuge du phare de Senetosa est venu compléter l'expérience de découverte de ce site.

Alain FREYTET

J'y ai pris des vacances avec ma fille, qui est elle-même paysagiste, et avec mes deux petites-filles. Accessible en deux heures de marche (trois pour les enfants) le long d'un véritable sentier initiatique, le phare de Senetosa est transformé en "refuge littoral" où nous allons pouvoir passer la nuit. Cette expérience invite à oublier les réunions de chantier et à porter un regard d'enfant au seuil d'une immensité splendide que nous ne maîtrisons pas. Le sentier sinue entre des rochers aux formes extraordinaires. Il traverse une série de petites anses sableuses dans lesquelles il est possible de découvrir le paysage sous-marin. Au fil des pas, le phare s'approche doucement à l'horizon. Pour les enfants, très vite, ce phare étrange à deux tours devient le château merveilleux de la princesse Senetosa. Grâce à cette perception à hauteur d'enfants, j'ai pu mesurer à quel point tous les efforts que nous avons pu faire pour aménager ce site et ce monument avaient porté leur fruit. La nuit, la vraie, sans lumière à l'horizon, à l'exception d'un ou deux bateaux en mer, fait naître des émotions rares et marquantes qui s'inscrivent durablement

dans la mémoire. C'est aussi ce qu'y ont vécu ceux qui ont habité ici. Cécile Auréjac, interprète du patrimoine a interrogé les derniers gardiens de phare de Senetosa. Grâce à ce travail de médiation mené également avec Franck Watel qui amène de façon subtile l'information dans des "placards d'interprétation", ce sentiment de liberté est restitué aux usagers actuels.

On ne peut pas revenir sur ces lieux sans se souvenir des dizaines de réunions de chantier, des innombrables croquis et esquisses réalisés avec notamment Michel Muracciole, délégué du Conservatoire du littoral. C'est lui qui, pour la première fois, m'a fait venir en Corse dans les années 1990. Nous avons bâti ensemble cette philosophie partagée par le Conservatoire du littoral et les Grands Sites de France selon laquelle un aménagement ne doit pas trop se montrer et se couler dans le paysage.

"Il faut vraiment que le promeneur ne se rende pas compte qu'il est guidé, il doit rester acteur de sa découverte" dit un des gardes du littoral qui gère le phare et le site de Senetosa. Les gardes mûrissent les aménagements en assurant un travail de gestion au quotidien. Il est important pour les Grands Sites de participer et de s'investir dans cet accompagnement attentif et actif. Sur ce site Corse, par exemple, le fait que les gardes se soient



Les premières sensations et émotions quand on arrive sur un terrain et sur le potentiel qu'il offre nous guident vers cet objectif de bien-être et d'harmonie, en le couplant avec la prise en compte de la préservation de la biodiversité et de la transition écologique.

Alain FREYTET



■ Les éco-volontaires sont là pour informer les visiteurs et les éveiller à la fragilité et la singularité du Grand Site de France Cirque de Navacelles. En maraude sur le sentier du hameau.

© Syndicat mixte du Grand Site de Navacelles



emparés du travail de la pierre sèche, qui n'était pas obligatoirement une technique à laquelle ils avaient beaucoup recours il y a une vingtaine d'années, fait qu'aujourd'hui ce sont eux qui assurent en régie l'essentiel des aménagements sur les sentiers. Tout cela est consigné sur le Schéma d'intentions paysagères qui évolue au fil du temps. Ce travail invisible a pour objectif de créer le plaisir et le bonheur qu'auront les gens à découvrir ce paysage littoral.

SUR LE TERRAIN À LA RENCONTRE DES VISITEURS AVEC UN MESSAGE PORTEUR DE SENS

Manon BOURG,
Directrice du Grand Site de France
Cirque de Navacelles

Le Syndicat mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles a mis en place, depuis dix ans, un dispositif qui vient aider au ressourcement des visiteurs. Celui-ci repose sur le recrutement l'été de deux équipes de jeunes bénévoles qui viennent faire de la sensibilisation, de la médiation et de la veille sur le cœur du Grand Site pour mieux accueillir les visiteurs. Ces jeunes, qui viennent de toute la France, sont en majorité des femmes, souvent étudiants dans les domaines de l'écologie,

l'environnement, le patrimoine ou l'animation. Ils viennent sur le site à la fois pour l'expérience professionnelle, mais aussi parce que les missions sont porteuses de sens pour eux.

Ils sont vraiment en immersion sur le site, car ils sont pris en charge intégralement par le Syndicat mixte. L'idée est de les accueillir avec beaucoup de générosité et dans la plus grande convivialité. Ils sont logés dans le petit village de Vissec qui compte moins de 70 habitants. L'auberge du causse à Blandas leur prépare chaque soir un plat pour dîner dans leur gîte. Ils quittent ainsi très peu le cœur du cirque. Néanmoins, une voiture de fonction est mise à leur disposition.

Deux sessions se succèdent en juillet puis août. À leur arrivée et à leur départ, un dîner est programmé avec les élus et l'équipe du Syndicat pour faire connaissance et leur parler du territoire. Durant leur séjour, c'est la chargée de mission qui s'est occupée de leur recrutement qui les suit et les encadre.

Au début de leur séjour, des formations leur sont proposées, via nos partenaires, comme l'Office français de la biodiversité qui les forme sur le risque lié au feu et qui leur apprend les messages à porter à l'intention des randonneurs. Ils rencontrent également un archéologue de la DRAC, qui leur conte les paysages des Causses et des gorges de la Vis, leur expliquant l'origine des paysages. L'opérateur Natura 2000 intervient pour leur présenter la politique Natura 2000 et les emmène à la découverte de la faune et la flore. Enfin,

le CPIE vient les initier à une balade qui démarre du hameau de Navacelles et qui est proposée aux visiteurs pour découvrir les secrets du site.

Il y avait auparavant un réel manque d'accueil des visiteurs, que ce dispositif est venu combler. Aujourd'hui, ces jeunes viennent accueillir les visiteurs au cœur du Grand Site, avec un message porteur de sens qui s'appuie sur ce lien avec le territoire. Cet échange humain et individualisé va éveiller à la fragilité et la singularité du site.

La mission première est donc l'accueil du visiteur et sa sensibilisation, à la fois à la biodiversité, au paysage, au patrimoine, mais aussi à la gestion et aux enjeux qui y sont liés et aux bonnes pratiques à adopter sur le site.

Un stand est positionné à l'entrée du hameau, qui permet aux visiteurs de venir facilement à eux. Sur ce stand se trouvent des informations touristiques, même si ce n'est pas la mission première de ces jeunes, qui assurent le relais avec les deux maisons de site. C'est à partir de ce point, qu'ils proposent des visites guidées personnalisées. Par ce positionnement à l'entrée, ils aident aussi au fonctionnement du site, en dirigeant vers les transports en navette qui sont proposés l'été ou vers les stationnements. Du matériel pédagogique est à leur disposition, qui les aide à capter le visiteur et initier des discussions, comme la boîte à trésors naturalistes, qui contient de nombreux objets issus du site comme autant de points de départ pour aborder la richesse du site. Chaque année, ils s'investissent tous à construire de nouveaux outils, parce qu'il est souvent plus simple pour eux de construire une animation pour s'approprier le discours et aller à la rencontre du visiteur.

Ils arborent des t-shirts avec le logo du Grand Site, ce qui constitue un point de repère pour les

visiteurs. Ils sont également en première ligne en cas de problèmes, notamment lorsqu'il est nécessaire d'appeler les secours.

Une autre de leur mission est un système de maraude sur les sentiers de randonnée, à l'occasion de patrouilles journalières pour ramasser les éventuels déchets, également pour relever les places à feu et en effacer les traces, mais surtout pour aller à la rencontre des randonneurs et échanger avec eux pour les éveiller à la fragilité du site et à la conduite à adopter pour le préserver. Enfin, ils participent au comptage des visiteurs, ce qui nous aide dans la gestion des flux de fréquentation.

Leurs activités sont donc très variées et très engageantes puisqu'il s'agit d'aller au-devant des visiteurs. Pour nous, ils sont vraiment nos yeux et nos oreilles sur le site pendant la plus grosse période de fréquentation. Ils nous aident à comprendre nos visiteurs et leurs comportements, et leurs observations viennent alimenter nos réflexions et nos pistes d'amélioration pour l'année suivante.

Au niveau du Syndicat mixte, qui fonctionne à l'année avec 2,5 à 3 salariés, c'est vécu comme un véritable souffle, avec une dynamique démultipliée. Les salariés les accompagnent dans leur découverte du territoire et ces jeunes repartent avec une connaissance aiguisée de celui-ci et du site dont ils ont fait partie pendant plusieurs semaines.

En arpentant le territoire, ils rencontrent non seulement les visiteurs mais aussi tous les habitants, ceux qui y travaillent. Ils vivent ce territoire et leur investissement va au-delà de la mission qui leur est confiée à la base. Cet engagement est un vrai acte de mobilisation.

Nous espérons qu'ils repartent avec une expérience

■ Ajaccio, vue depuis la mer. © Mathilde MILOT





■ Paysage des Dunes de Flandre en hiver. © Christophe BONTE

humaine et professionnelle enrichissante et que cela leur donnera envie de continuer dans la voie de la préservation et de la mise en valeur des paysages d'exception.

Le retour des visiteurs est très positif. Ils sont ravis des échanges qu'ils ont avec ces jeunes, qui jouent en fait le rôle de médiateur entre le site et ceux-ci qu'ils accompagnent de manière pédagogique dans leur découverte du lieu.

UNE COMMUNICATION SENSIBLE POUR INVITER À UNE DÉCOUVERTE IMMERSIVE

Marie LE SCOUR,
Chargée de communication,
Réseau des Grands Sites de France

Sur les sites protégés et touristiques, nous pouvons transformer la communication pour en faire un outil qui renforce et véhicule des valeurs qui invitent à une découverte du territoire immersive, douce, apaisée, en connexion avec la singularité et la fragilité du site. C'est par une communication sensible qu'on invite à vivre le ressourcement, à travers une expérience de visite qui permet ce contact personnel et intime avec le site. La communication des Grands Sites de France doit être une émanation de leurs principes communs en matière de préservation, d'aménagement, de gestion, que sont la sobriété, la réversibilité, la singularité, la sensibilité...

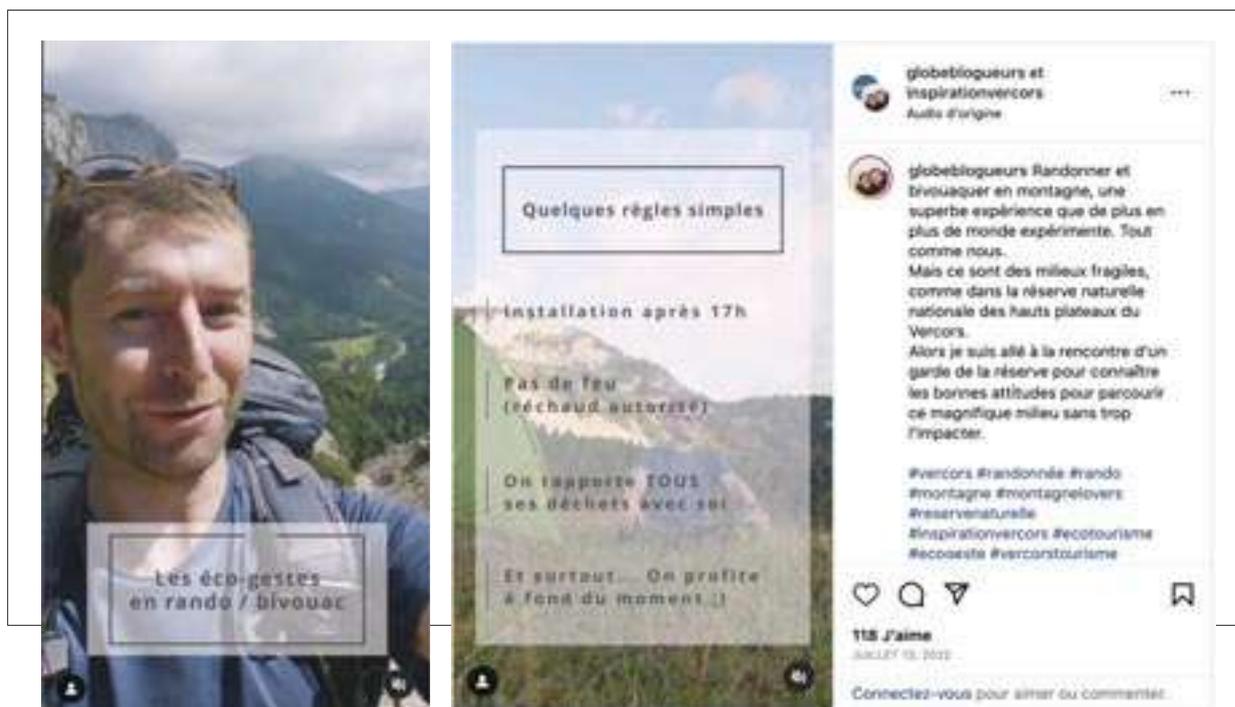
Le premier message-clé consiste à valoriser un paysage remarquable et partager un esprit des lieux et des valeurs propres à chaque site en montrant un territoire vivant, habité, fragile, protégé et géré.

Pour inviter à vivre ce ressourcement, il faut inciter à prendre le temps de cette immersion avec des modes de découverte doux qui nous amènent plus naturellement à respecter le site et ses valeurs. C'est aussi favoriser la rencontre avec les habitants, qui sont les ambassadeurs du territoire.

C'est suggérer de venir en toutes saisons et en des lieux moins fréquentés et moins fragiles. C'est en cela que la communication a vraiment un rôle dans la gestion du site, dans la diffusion des flux dans l'espace et dans le temps.

C'est une communication qui montre le site au naturel, sans mise en scène. Elle est fidèle à la réalité de sorte que le visiteur n'est pas déçu en arrivant. C'est une communication dans laquelle les habitants se reconnaissent et dont ils sont fiers. Elle laisse place au sensible et au sensoriel en s'adressant directement à l'individu et au rapport très personnel qu'il peut entretenir avec le site.

Cette communication est d'autant plus efficace lorsqu'elle est partagée à l'échelle du territoire, que les messages sont cohérents et harmonieux, ce qui implique un travail partenarial avec l'ensemble des acteurs. Cette communication s'applique en amont pour inviter au ressourcement, mais aussi sur site avec une signalétique sobre et harmonisée sur l'ensemble du territoire, qu'elle soit gérée par le Grand Site de France ou par les autres acteurs. Aujourd'hui, les réseaux sociaux sont devenus un moyen indispensable pour véhiculer ces messages



■ Extraits de la vidéo Instagram des “Globe blogueurs” dans la Réserve naturelle nationale des Hauts-Plateaux du Vercors.

clés. Il existe de nombreux blogueurs et “créateurs de contenu”, quelques-uns ont pris le parti de sensibiliser leurs audiences aux pratiques durables et peuvent nous aider dans cette communication. Le Réseau des Grands Sites de France a travaillé avec certains d’entre eux, dont Sébastien Froger, dans le cadre de campagnes de communication. Cinq reportages ont déjà été réalisés et d’autres sont programmés prochainement.

Sébastien FROGER,
Blogueur voyage et créateur de contenu,
Les globe blogueurs

Nous nous reconnaissons totalement dans les valeurs du Réseau. Avec ma compagne, nous nous sommes connus durant nos études en communication scientifique et technique. Ayant le voyage comme passion commune, à la fin de nos études, nous sommes partis un an en Amérique latine.

Pendant ce voyage nous avons lancé un blog. Grâce au contenu partagé, nous avons rencontré de nombreuses personnes et une communauté s’est créée, à l’opposé de ce qu’on imagine souvent de la communication digitale qui éloigne les uns des autres.

En revenant, il y a bientôt dix ans, des structures sont venues nous chercher pour que nous fassions la même chose sur leur site, de manière rémunérée.

Ce métier en était à ses prémices, avec des événements qui naissaient, comme le salon des blogueurs de voyage, où des destinations commençaient à rencontrer des créateurs de contenu. Nous nous sommes alors rendu compte que nous avions une audience et que cela représentait un intérêt auprès de certaines destinations. Notre approche ne s’est donc pas construite de manière marketing, mais elle vient de notre sensibilité. Elle vient aussi de la manière dont nous souhaitons transmettre, qui est issue de mon expérience précédente de dix ans dans l’éducation à l’environnement en milieu associatif.

Aujourd’hui, les créateurs de contenu sont nombreux et ont des angles très variés. Notre approche sensorielle, et presque charnelle avec un lieu, nécessite un contenu long. Les réseaux sociaux sont un média très puissant, mais une photo aperçue quelques secondes sur Instagram ne suffit pas pour aller au-delà d’une émotion fugace. En revanche elle nous sert d’accroche pour amener les visiteurs vers des contenus plus longs où l’on prend le temps de l’explication et de la description : vidéo longue, article de blog ou podcast. Ce dernier outil permet d’être totalement dans l’imaginaire et de prendre plus de temps, avec des contenus de 20 à 30 minutes. Cela permet en outre d’être déconnecté du visuel, dans un monde où nous sommes sans arrêt abreuvés d’images, et donc de faire une pause et de se projeter, juste avec les ambiances sonores, en faisant appel à ses différents sens.

C'est cette approche sensible, une grande attention aux lieux et des contenus plus longs qui nous différencient des autres. Mais nous savons aussi utiliser les codes de vidéos très courtes qui sont aujourd'hui préférées par les algorithmes d'Instagram.

Nous habitons à Grenoble, à côté de la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors, qui est confrontée à une problématique de sur-fréquentation, mais surtout à des comportements engendrant une dégradation de ces milieux très fragiles. Nous avons réfléchi, avec la réserve, à la sensibilisation des visiteurs aux problématiques du feu, du dérangement de la faune... de manière non moralisatrice. C'est un format très contraint, d'une minute, qui nous oblige à condenser au maximum le message. L'idée était de poser les bases essentielles et d'inciter les personnes qui souhaiteraient se rendre dans ces espaces naturels à aller chercher des informations sur les sites dédiés vers lesquels renvoie la vidéo¹.

L'avantage de travailler avec des créateurs de contenu est que vous pouvez faire appel à eux pour casser le côté institutionnel de la communication. Ils peuvent formuler des contenus de manière relativement libre mais cela nécessite une confiance mutuelle et que chacun puisse écouter les besoins de l'autre.

Ainsi, avant de nous engager à promouvoir un site, il faut que nous soyons en accord total avec les messages qui doivent être passés; il nous faut partager des valeurs et des objectifs communs pour que cela fonctionne. Par exemple, nous n'utilisons pas de drones car nous ne voulons pas "vendre" aux visiteurs une vue qu'ils n'auront pas quand ils viendront sur le site. Il faut être honnête dans sa communication, pousser vers l'émerveillement, qui est notre moteur, et ne pas hésiter à aller vers les temps longs... ■

1. <https://www.instagram.com/reel/CfBYvASIFUU/>



C'est une communication dans laquelle les habitants se reconnaissent et dont ils sont fiers. Elle laisse place au sensible et au sensoriel en s'adressant directement à l'individu et au rapport très personnel qu'il peut entretenir avec le site.

Marie LE SCOUR

Florence VANHILLE - Je retiens de ces témoignages un maître-mot : prendre le temps. En tant que gestionnaire, nous retenons aussi que nous avons plusieurs outils à mettre en œuvre : l'aménagement mais aussi le lien humain, mieux utiliser la communication...

Sophie HERETE, Directrice du Grand Site de France Concors Sainte-Victoire - Sur notre Grand Site nous avons des accompagnateurs en moyenne montagne privés qui proposent une offre de randonnée, ce que ne font pas nos gardes nature qui assurent plutôt l'information auprès du public. Cette offre privée existe-t-elle sur le Grand Site de France Cirque de Navacelles, en parallèle des éco-bénévoles, et n'y a-t-il pas concurrence ?

Manon BOURG - Les éco-bénévoles vont à la rencontre des visiteurs sur les chemins de randonnée, mais ils n'accompagnent pas les randonnées, hormis la balade courte qui est proposée au départ du hameau. Il n'y a donc pas réellement de concurrence avec l'activité privée. De plus, notre territoire compte peu de prestataires, les randonnées se faisant plutôt en autonomie.

Alice CERVONI, Chargée de mission, Grand Site de France Conca d'Oru - S'agissant du bien-être, je sais que vous avez réalisé un inventaire des arbres de La Réunion il y a quelques années. Avez-vous pu réaliser d'autres missions de ce type pour les Grands Sites de France ? Et quelle est l'importance des arbres dans la constitution de paysages ?

Alain FREYTET - La rencontre avec un arbre est toujours un événement. C'est un être vivant, mais tellement autre que nous avons du mal à nous projeter contrairement à ce qui se passe avec l'animal.

Dans les Schémas d'intentions paysagères, il existe un pictogramme "Arbre remarquable". Ce caractère remarquable peut être à l'échelle du site mais aussi à celle d'un département, d'une région, voire nationale. J'ai effectivement eu la chance de participer à l'inventaire des arbres remarquables de La Réunion avec le CAUE, mais également à l'inventaire des arbres du Limousin – dont a été tiré un

ouvrage. C'est un motif clé qui fait consensus, qui attire.

Par exemple, les 50 plus beaux arbres du Limousin, objet de l'ouvrage, ont été choisis parce qu'il était possible de s'y rendre gratuitement après une petite promenade. L'arbre a donc été choisi comme un vecteur de promenade, de découverte, de ressourcement. À l'inverse, nous nous sommes interdits de sélectionner des très beaux arbres situés dans des parcs privés ou au bord d'une route accessible sans promenade. C'est donc l'arbre dans son contexte, dans son paysage, dans sa relation à l'espace, à la culture, à une histoire, qui importe.

Nous faisons bien évidemment attention aux arbres d'essences locales. Ainsi, à La Réunion nous avons évité d'indiquer quelques arbres dont on fait des tisanes avec les écorces, car certains disparaissent sous cette pression. Il y a un soin à apporter aux arbres que l'on met en scène et en valeur.

Il y a également les arbres exotiques, comme les eucalyptus, qui peuvent entraîner une concurrence avec la végétation spontanée, sur la place desquels on s'interroge donc.

L'arbre est vraiment transversal, mais parfois, il cache le paysage. Il peut alors être nécessaire d'en couper pour pouvoir ouvrir des perspectives. Il nous est arrivé effectivement de préférer une longue perspective à un chêne. Lorsque ces choix sont faits en concertation, dans le dialogue, ils sont assumés. ■



Ajaccio. © Mathilde MILOT

47

Séquence thématique

Accompagner la mobilisation citoyenne

Frédéric BACHET

Directeur Parc Marin
de la Côte Bleue



Mathieu BATAIS

Chargé de mission, Grand Site
Sixt-Fer-à-Cheval

Lisa THOMAS

Présidente, Grand Site de France
Cap d'Erquy – Cap Fréhel



Marie-Laure CAYATTE

Directrice, Grand Site de France
Cap d'Erquy – Cap Fréhel

Pascal DUFORESTEL

Président, Parc Naturel Régional et
Grand Site de France Marais
poitevin



Émilie OLIVIER,

Comédienne, auteure,
metteuse en scène,
Compagnie Midi à l'Ouest

Christophe VIGNE, animateur

Directeur, Grand Site de France Vallée de la Vézère
et du Pôle d'interprétation de la préhistoire



Accompagner la mobilisation citoyenne

OUVERTURE

Christophe VIGNE,
Directeur du Grand Site de France Vallée
de la Vézère et du Pôle d'interprétation
de la Préhistoire

Faire projet de territoire autour de la préservation et de la valorisation des paysages et de ce qu'ils recèlent est ce qui nous rassemble et caractérise les Grands Sites de France. Cela nécessite une mobilisation collective forte qui s'inscrit dans le long terme. Cette mobilisation concerne les élus locaux, les services de l'État, les services des collectivités locales, les acteurs du tourisme, les acteurs socio-économiques, socio-culturels et socio-professionnels du territoire, des responsables ou représentants d'associations... qui se retrouvent dans de nombreuses réunions et de multiples actions et dans les différentes instances de gouvernance de nos projets.

Si cette mobilisation est la condition sine qua non de réussite, compte tenu de la complexité des politiques publiques que nous portons, on peut néanmoins s'interroger sur la place qu'elle laisse aux habitants.

Certes, les habitants et les visiteurs sont très majoritairement la cible de nos actions. Mais en constituent-ils les vecteurs? C'est peut-être moins fréquent. Les Grands Sites offrent aussi le cadre d'un projet de territoire porteur de sens où chacun peut s'engager. Comment catalyser les énergies au service du site; offrir du sens, s'appuyer sur une société où la mobilisation pour des causes environnementales se renforce et participer à faire monde commun. La mobilisation des habitants, leur implication, est l'une des clés de l'appropriation de la démarche Grand Site de France. La mobilisation citoyenne, l'engagement associatif, l'implication individuelle ou collective des habitants enrichissent et contribuent aux démarches Grand Site de France. Mais comment arriver à faire le lien entre une démarche Grand Site de France et la société civile? Cette séquence va nous permettre d'explorer quelques exemples démonstratifs.

LE PARC MARIN, FRUIT D'UNE MOBILISATION LOCALE DANS LA DURÉE

Frédéric BACHET,
Directeur du Parc marin de la Côte bleue

Le Parc marin de la Côte Bleue (PMCB) est un Syndicat mixte qui rassemble la Région PACA, le Département des Bouches-du-Rhône, les cinq communes de la Côte bleue et les organisations professionnelles de la pêche. Il est issu d'une initiative de la Région au début des années 1980, qui souhaitait expérimenter un statut nouveau de Parc naturel régional à vocation maritime.

La Côte Bleue est située entre le pôle industrialo-portuaire du Golfe de Fos et la ville de Marseille et soumise à une très forte fréquentation du fait de son accessibilité et de la densité urbaine dans les Bouches-du-Rhône. Il existe néanmoins des enjeux forts de préservation de ce territoire avec un site du Conservatoire du littoral de 3300 hectares, devenu site classé en 2013, et en mer le plus grand herbier de Posidonies du département, le dernier jusqu'à la frontière espagnole.

Le PMCB intervient sur plusieurs périmètres exclusivement marins, avec deux secteurs protégés – la réserve marine de Carry le Rouet et celle du Cap Couronne –, un secteur d'aménagement des fonds en récif artificiel et un site Natura 2000. En 2012, il a intégré la liste des ASPIM (Aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne), dispositif découlant de la convention de Barcelone sur la protection de la Méditerranée. En 2018, il a été inscrit sur la Liste Verte des aires protégées de l'UICN, label renouvelable tous les cinq ans, certifiant d'une



■ Ci-dessus, les pêcheurs sont partie prenante du suivi des espèces par pêches standardisées au filet, Réserve du Cap Couronne. Ci-contre, une classe de mer pour les enfants du territoire, Réserve marine de Carry le Rouet.

© Parc Marin de la Côte Bleue

bonne gestion, d'une bonne gouvernance et de résultats en matière de conservation. Ainsi, le contexte de départ très difficile a été transformé en opportunité. Le PMCB, qui est une émanation de collectivités territoriales, n'avait aucune prérogative pour intervenir sur le milieu marin. Cette faiblesse a obligé à des partenariats avec les pêcheurs. La feuille de route initiale consistait à travailler sur un programme des ressources vivantes, avec les pêcheurs professionnels. Ainsi la réserve de Carry le Rouet a été créée pour une expérience de trois ans, en accord avec les pêcheurs, sur la base juridique d'un cantonnement de pêche. Au début des années 1980, l'opinion publique était peu sensible à l'environnement marin, mais des élus motivés et une culture des pêcheurs organisés en Méditerranée en Prud'homies de pêche ont permis de trouver une solution technique au problème du chalutage. Il y a eu un véritable partage des connaissances et des responsabilités entre le gestionnaire et les professionnels. Lorsque le Parc s'est mis en place sous forme d'association, il y avait une quarantaine de bateaux de pêche et une soixantaine de marins, tous pratiquants une pêche artisanale pour l'essentiel au filet fixe. Ils étaient confrontés à une problématique de chalutage utilisant les filets traînants dans la bande côtière, malgré l'interdiction réglementaire. Lors de la



reconduction de la réserve de Carry, les pêcheurs de la Prud'homie de Marseille ont demandé au PMCB de faire cesser ces actions de chalutage illégal. Ceci a débouché sur un programme mis en œuvre de 1986 à 1990, avec l'aménagement expérimental de récifs artificiels et d'obstacles au chalutage. Le travail en commun et la confiance établie ont abouti à la création d'une deuxième réserve proposée par les pêcheurs de la Prud'homie de Martigues. Ils ont eux-mêmes présenté ce projet à la population lorsqu'il a émergé. En 1996, la deuxième réserve a ainsi été créée avec de nouveaux récifs artificiels et obstacles au chalutage. En 2014, les organisations professionnelles de la



■ Relancer une dynamique de concertation locale dans le cadre du Grand Site et s'appuyer sur les envies et les initiatives collectives. © Mathieu BATAIS

CONSTRUIRE ENSEMBLE ET SUSCITER LES INITIATIVES

Mathieu BATAIS,
Chargé de mission Grand Site
Sixt-Fer-à-Cheval

pêche ont accepté que la prolongation des deux réserves se fasse sans durée limitée.

Après l'impulsion politique initiale, les collectivités territoriales ont donc joué le jeu dans la durée. Le rapport au local a permis d'ancrer l'expérience avec les pêcheurs professionnels et les habitants. Depuis l'origine, le Parc marin s'attache à être réellement très présent sur le terrain, cumulant plus de 2 000 heures par an de surveillance et de prévention sur ces deux zones convoitées. Une partie des suivis scientifiques est réalisée en interne, en associant les pêcheurs. Ils sont partie prenante des pêches standardisées qui ont démontré les bénéfices des réserves sur le long terme, avec plus du doublement de la taille moyenne des poissons capturés et une multiplication par sept des biomasses débarquées. À la demande des maires des communes, et dès son origine, le Parc marin a créé des classes de mer pour une bonne appropriation. Aujourd'hui, tous les enfants scolarisés sur la Côte Bleue passent au moins une fois par ce stage de découverte d'une semaine. Ce sont donc plusieurs générations d'habitants qui ont suivi ces classes de mer.

Le Parc marin s'est révélé un outil efficace pour associer les élus et les autres partenaires des collectivités et des services de l'État afin de prendre des décisions à l'échelle du territoire. Pour toutes ces raisons, les élus se sont mobilisés en 2016 pour maintenir la gouvernance et l'autonomie du Syndicat mixte, lorsque dans le cadre de la métropole Aix-Marseille-Provence, le Préfet avait décidé l'absorption de celui-ci dans la Métropole.

Sixt-Fer-à-Cheval est la seule Opération Grand Site de l'arc alpin. Le périmètre actuel, de 12 000 hectares, est celui de la commune, qui ne compte que 800 habitants et des moyens limités. L'opération est pilotée par un Syndicat mixte à durée déterminée – qui compte deux salariés dont l'animateur du projet –, le Conseil départemental s'étant associé à la démarche depuis quelques années. La structure de portage est en cours d'évolution vers la communauté de communes.

Sixt-Fer-à-Cheval est l'une des premières Opérations Grands Sites mises en œuvre dans les années 1990, mais qui a connu un certain nombre d'obstacles et en est aujourd'hui à sa deuxième relance. Mobiliser dans ces conditions est assez compliqué. À mon arrivée en 2018, je me suis rapidement interrogé sur la manière de redonner de la crédibilité à la démarche. Au constat d'une démarche en panne, d'une absence de concertation s'ajoutait le manque de culture du collectif...

Premièrement, nous avons établi une communication claire autour de la démarche Grand Site de France de manière à avoir une identité visible et cohérente. L'idée était de promouvoir une démarche collaborative, avec pour slogan "Construire ensemble un projet de territoire".

En parallèle, nous avons engagé un travail autour de la vision collective d'avenir pour le territoire, avec un schéma directeur, un schéma d'interprétation et un schéma de mobilité. L'objectif était de donner du sens au projet Grand Site par la formalisation

d'une ligne directrice claire. Pour la construire, la partager et la faire connaître, nous avons utilisé des outils très variés: la créativité, les ateliers, les visioconférences, du dialogue informel... Nous nous sommes aussi appuyés sur des acteurs locaux qui ont utilisé leurs réseaux sociaux.

La nécessité de toucher plus largement, de maintenir des liens dans la durée et de co-construire le projet, nous a conduit à mettre en place une politique transversale pour accompagner les pratiques. En effet, au-delà d'une vision stratégique à 10 ou 20 ans, avec la mise en place de programme long, les habitants ont besoin de voir des réalisations, des évolutions sur des temps courts, ce qui nécessite de partir de leurs idées et de leurs envies. Nous avons donc impulsé une énergie collective pour

■ **Susciter des initiatives: création d'un jardin partagé dans l'Abbaye de Sixt, propriété de la commune et du département.** © Mathieu BATAIS



mobiliser et faire émerger des initiatives, pour que chacun s'implique à son échelle, en fonction de son activité, de son plaisir pour co-construire de l'animation locale. Ce travail fin d'animation conserve un lien permanent avec le programme d'actions et les enjeux du Grand Site.

Il existe localement un ancrage historique de mutualisation des tâches autour de l'entretien "des communs" des hameaux par les habitants. Cette pratique constitue un terreau pour le partage et le portage collectif d'actions pour le territoire. Cependant il existait très peu de concertation et le tissu associatif était éclaté. Nous avons donc suscité les initiatives visant à valoriser et stimuler l'implication des citoyens autour d'une série d'actions.

Le Grand Site a par exemple assisté un élu de la commune, en charge du lien social sur le sujet du fleurissement. Les nombreux hameaux étant fleuris par les habitants, un collectif a été créé pour faire des commandes groupées de végétaux et mettre en place des échanges entre eux. La même démarche a également été initiée autour des décorations de Noël, fabriquées par les habitants eux-mêmes lors d'atelier... Ces initiatives sont très mobilisatrices et participent au bien-être général.

Nous avons aussi établi un partenariat avec l'Office de tourisme et la Mairie pour organiser des animations, ce qui nous a permis de développer une série d'événements culturels à l'année qui favorisent le partage, la rencontre entre habitants mais aussi avec les visiteurs. Ces événements impliquent toujours le tissu associatif et génère bénévolat et participation. Le levier de mobilisation est toujours le plaisir: Le projet du Grand Site y est représenté en tant que partenaire mais reste discret.

Notre posture consiste à exister sans nous imposer, à insuffler la vision du Grand Site dans les différentes initiatives locales. Il convient donc de proposer un espace neutre, sans écarter aucun enjeu, et accepter de ne pas tout maîtriser une fois les initiatives lancées. Le Grand Site devient ainsi un catalyseur territorial, qui permet d'engager le dialogue au service d'une alliance collective. Cette démarche d'écosystème territorial nous renvoie au schéma de l'arbre qui symbolise le projet du Grand Site, avec les valeurs comme racines, portées par un terreau local d'opérateurs, d'habitants, etc. Le projet qui s'inspire de cela constitue le tronc, une force commune qui génère des actions comme autant de ramifications, dont les feuilles sont toutes les initiatives prises par ce tissu que nous essayons d'agrèger autour de la démarche, tout en gardant une forme de distance.



Nous avons donc réalisé de courtes vidéos sur la base de sept questions sur leur lien avec le paysage à une douzaine d'adultes et d'enfants du territoire.

Ces paroles d'habitants sont diffusées au cinéma d'Erquy, en avant-séance des films programmés.

Marie-Laure CAYATTE

RETISSER DES LIENS POUR MOBILISER AUTOUR DU PROJET DE TERRITOIRE

Lisa THOMAS,
Présidente du Grand Site de France
Cap d'Erquy-Cap Fréhel

Le site de Cap d'Erquy-Cap Fréhel, labellisé Grand Site de France en 2019, se situe sur le littoral est des Côtes d'Armor. Il comprend quatre communes de deux intercommunalités. Chaque Cap est un site classé.

Le contexte actuel pour mobiliser les habitants et créer du lien n'était pas évident. La crise sanitaire nous a empêchés de fêter l'obtention du label. De plus, lors élections municipales, 80% des élus des quatre communes ont été renouvelés, ce qui a nécessité un fort travail de sensibilisation. Par ailleurs, un chantier éolien est en cours sur le territoire, qui a cristallisé beaucoup de tensions et créé un amalgame avec le Syndicat mixte qui porte la démarche Grand Site de France.

Nous avons néanmoins de vrais ambassadeurs, avec des personnes très imprégnées de leur territoire et nous avons pu entamer une démarche participative basée sur deux postulats: que le paysage soit au centre des échanges et que l'habitant soit acteur au cœur du projet.

Le premier objectif était d'associer les résidents dans la mise en valeur de leur paysage et le second visait à parler du Grand Site d'un point de vue émotionnel, à partir d'un travail créatif autour des histoires personnelles par rapport au territoire. Pour renouer ce dialogue et faire participer les habitants, des médias artistiques ont été utilisés, ce qui nous a permis de toucher toutes les classes d'âge.



■ Ci-dessus, exposition des photos lauréates du concours dans la commune d'Erquy.
Ci-contre, les différentes affiches de communication du projet Regards sur les paysages: concours photo, ateliers dessin, atelier écriture.

© SM Cap d'Erquy - Cap Fréhel

**Marie-Laure CAYATTE,
Directrice du Grand Site de France
Cap d'Erquy-Cap Fréhel**

Nous avons ainsi organisé différents ateliers en partenariat avec des structures locales, déjà très ancrées sur le territoire.

Un concours photo a été lancé pendant quelques mois avec le photo-club d'Erquy. Des ateliers d'écriture ont été proposés aux adultes et aux enfants, en partenariat avec les médiathèques de Fréhel et d'Erquy. Enfin, des ateliers dessin et peinture ont été animés en extérieur, en plusieurs points du territoire, par des artistes locaux. L'appel à participation a été largement communiqué par voie de presse, par les réseaux sociaux, par les bulletins municipaux, gazettes, par affichage dans les commerces, les médiathèques mais aussi par bouche à oreille via les adhérents des associations notamment.

Cent personnes ont ainsi participé au concours photo. 19 photos lauréates ont été sélectionnées et valorisées à travers deux expositions, l'une en extérieur qui a voyagé dans deux communes et l'une en intérieur qui a notamment été exposée dans un EHPAD de la commune de Fréhel. La remise des prix aux habitants photographes fut un moment d'échanges chaleureux sur leur lien au paysage et au territoire.

Pour les ateliers d'écriture à destination des adultes, nous avons été accompagnés par des professionnels. Chaque participant a choisi un paysage qu'il appréciait particulièrement pour le traduire en lettre ouverte du point de vue sensoriel et émotionnel, soit à un proche, soit au paysage lui-

même. Pour les enfants, dans le cadre des projets pédagogiques menés avec les animateurs du Grand Site, il a été proposé à plusieurs classes, lors d'une lecture de paysage en extérieur face à la plage du Cap d'Erquy, de rédiger des haïkus, petits poèmes qui permettent en peu de syllabes d'exprimer des émotions. 150 poèmes ont été rédigés par les enfants, qui ont été valorisés sur le lieu même sur des ardoises exposées pendant plusieurs mois.

Toutes ces productions artistiques ont été localisées sur une cartographie mise en ligne sur notre site internet, à partir de laquelle elles sont donc consultables. Nous avons également édité un petit recueil, comprenant les haïkus des enfants, les textes des adultes et les peintures, afin de valoriser le rapport sensible au paysage des habitants.

Nous avons également été très inspirés par les capsules vidéo réalisées par le Grand Site de France de Bibracte et

présentées lors des rencontres de 2020. Nous avons donc réalisé de courtes vidéos sur la base de sept questions sur leur lien avec le paysage à une douzaine d'adultes et d'enfants du territoire.

Ces paroles d'habitants sont diffusées depuis le mois de juillet au cinéma d'Erquy, en avant-séance des films programmés. Nous avons par ailleurs créé un "vidéomathon" avec une tablette intégrée, qui peut voyager dans différents lieux pour diffuser ces premières vidéos et d'autres à venir.

Ce qui a été très important dans ce programme, c'est la restitution de ces paroles, ces émotions, ce lien au territoire des habitants. Toute la médiatisation a donné une belle place et une belle résonance à ce lien. Pour nous, après la crise sanitaire, cela a aussi été une opération précurseur d'une démarche de mobilisation qui sera régulière. D'autres actions ont déjà été menées depuis, qui vont dans le même sens. L'objectif majeur est que les habitants s'approprient plus encore le label Grand Site de France et qu'ils s'y impliquent.

Dans cette continuité, nous lançons aujourd'hui un Plan de paysage, pour lequel nous allons mettre en place un processus de concertation qui permettra une large participation du public. Ce Plan de paysage va débiter par une soirée conférence-débat où Alain Freyret, paysagiste concepteur interviendra sur la démarche paysagère au service de la transition écologique. Il présentera également le travail mené sur le Cap Fréhel pour lequel le Grand Prix National du Paysage lui a été décerné, à l'appui du film réalisé par le Ministère de la Transition écologique. Cette première rencontre invitera tous les acteurs locaux à participer à la co-construction des paysages de demain du Grand Site de France.

FACILITER L'APPROPRIATION DES ENJEUX DU TERRITOIRE ET LE DIALOGUE

Pascal DUFORESTEL,
Président du Parc naturel régional
et du Grand Site de France Marais poitevin

Le Marais poitevin est la première zone humide de la façade atlantique France, derrière la Camargue, couvrant un très grand territoire à cheval sur deux régions administratives, 3 départements, 91 communes et 8 EPCI.

Il s'agit d'un ancien golfe marin, situé principalement sous le niveau de la mer, qui a fait l'objet de compromis permanents entre les différents usages aux besoins souvent contradictoires. Ce territoire est composé des marais mouillés boisés classés et labellisés Grand Site de France, à l'est, mais aussi à l'ouest de marais desséchés et d'une zone littorale avec 150 km de côtes et la baie de l'Aiguillon, le tout parcouru de 8 200 km de voies d'eau et d'ouvrages hydrauliques assez exceptionnels, témoins de l'ingéniosité de l'Homme.

La densité humaine y est importante, avec 200 000 habitants sur l'ensemble du Parc dont des villes comme Niort, Luçon ou Fontenay-le-Comte. En parallèle, la biodiversité est très riche et protégée au travers de Réserves naturelles ou de Natura 2000. Tout cela nous amène à mobiliser des acteurs publics et privés en permanence dans une gouvernance partagée, avec l'État dans le cadre de l'Établissement public du Marais poitevin qui gère l'eau, et l'ensemble des collectivités fédérées au sein du Parc naturel régional.

D'autres éléments renforcent cette complexité originelle, notamment en matière de paysage. Ainsi, il va nous falloir remplacer les quelque 400 000 frênes taillés en têtard le long des voies d'eau, victimes de la chalarose, par d'autres essences alternatives. De plus, malgré les efforts de reconquête de prairies, l'élevage, comme ailleurs, est une activité fragile. Par ailleurs, le cadre de vie préservé doit être rendu compatible avec une fréquentation touristique de plus d'un million de visiteurs par an. S'ajoute à cela le contexte de réchauffement climatique et de sécheresse qui nécessite de gérer avec talent les compromis entre les différents besoins hydrauliques, et une biodiversité qui diminue à l'échelle mondiale même si le territoire, du fait de ses protections et de sa gestion conserve une faune et une flore encore riches.

Ce contexte global de complexité nécessite que nous mobilisions toutes les strates et que nous sensibilisions chacun à l'appropriation des enjeux.

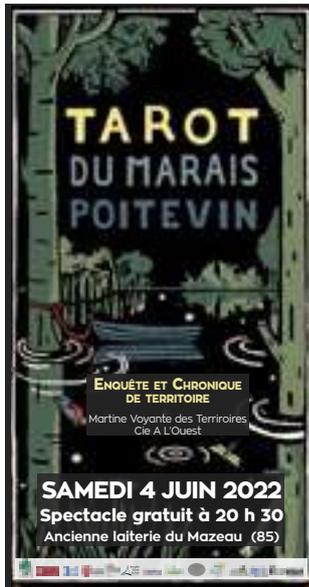


Ce spectacle s'inscrit dans la volonté que nous avons d'amener les élus, les habitants, les visiteurs à comprendre l'histoire des lieux pour entraîner l'ensemble de nos concitoyens sur les nouveaux enjeux du territoire, ce qui est aujourd'hui indispensable.

Pascal DUFORESTEL

Nous programmons donc différentes actions de sensibilisation. Une expérience intéressante de show scientifique – “La mer monte”¹ – a eu lieu, combinant le savoir des chercheurs avec des youtubeurs, des dessinateurs... pour partager les enjeux de submersion par exemple et la manière dont il est possible d'y répondre, à la fois de façon traditionnelle par des infrastructures (digues, etc.), mais également par des solutions fondées sur la nature. Nous menons aussi des actions dédiées aux élus car ceux-ci connaissent en effet aujourd'hui moins le marais que leurs aïeux du fait du renouvellement de populations. La première rencontre d'élus à la découverte du marais a ainsi été organisée il y a peu. Et pour faciliter l'appropriation du Marais et des défis à relever par le grand public, nous avons fait appel à une actrice comédienne du territoire, Emilie Olivier, qui dans une mise en scène originale issue d'un travail d'enquête “tire les cartes” du territoire. Ce travail très juste et très équilibré, son regard extérieur nous a permis d'aborder sans tabou des sujets clivants, comme la préservation de la ressource en eau, les réserves de substitution, le drainage... Le spectacle offre une dimension culturelle mais aussi

1. Cf. Actes des Rencontres 2020 – p.55 : Témoignage du GSF Marais poitevin sur les actions de sensibilisation aux impacts du changement climatique par l'art et par l'humour.



■ Affiche et spectacle d'Émilie Olivier, Le Tarot du Marais poitevin.

de médiation et de partage de connaissance. Les acteurs culturels ont cette capacité à déclencher par les émotions des réflexions qui sont nécessaires. Ce spectacle s'inscrit dans la volonté que nous avons d'amener les élus, les habitants, les visiteurs à comprendre l'histoire des lieux pour entraîner l'ensemble de nos concitoyens sur les nouveaux enjeux du territoire, ce qui est aujourd'hui indispensable.

Émilie OLIVIER,
Comédienne, auteure, metteuse en scène,
Compagnie Midi à l'Ouest

Je suis partie du principe que le territoire est vu comme une personne – idée que j'emprunte à une autre compagnie amie – l'Agence nationale de psychanalyse urbaine. On peut donc lui tirer les cartes. Le personnage, Martine Tarot, va ainsi lui lire l'avenir. Il s'agissait de trouver un angle pour que cette mémé bienveillante, mais à la franche verve, parle politique sans être militante.

Pour préparer le spectacle, je débute donc par une vraie enquête d'experts : scientifiques, élus, travailleurs, habitants, tous ceux qui pratiquent leur territoire. Je fais aussi des expériences sensibles (pêche, chasse, navigation etc.) pour comprendre le territoire profondément. J'en tire des problématiques et je choisis cinq cartes de tarot dans mon jeu traditionnel de Marseille qui me permettent de dérouler : la problématique au présent, la force et le frein du territoire, l'horizon du jeu (communément appelé l'avenir) et le conseil des cartes. Ces 5 cartes sont réillustrées par l'artiste Amélie Jackowski à chaque projet, avec des détails

du lieu et ce qui fait la personnalité de chaque territoire. Car pour trouver des solutions aux changements qui se profilent, il faut s'attacher à ce qu'ils nous offrent.

Le spectacle qui en découle donne donc la parole à Martine Tarot, qui incarne tous les personnages, y compris non humains, et ce jeu d'acteur physique allège le propos d'audit porté par l'enquête.

Je travaille en amont avec les structures qui m'accueillent et qui connaissent le territoire, mais une fois sur place je décèle des choses que les commanditaires ne seraient pas forcément allés voir. Martine est d'ailleurs également détective privé dans le spectacle : elle a des visions et se rend sur place pour vérifier quelques éléments. Cet élément du comique est un autre moyen de sortir de la conférence classique. Je précise toujours à ceux qui commandent le spectacle que je reste libre de mon regard et de ma parole et qu'il m'est très important de rencontrer parmi les experts, des gens qui sont très différents car c'est ce qui permet l'objectivité de Martine Tarot.

Pour moi qui suis clown et comédienne, remettre l'artiste à sa place de "bouffon sacré", c'est-à-dire celui à qui on donne le droit de tout dire et d'être un entremetteur de propos, est essentiel. C'est une grande mission : être au service du débat public. Comme c'est aussi de l'argent public, il ne faut pas en faire n'importe quoi. Cependant m'accorder la confiance, c'est me laisser dire ce que j'entends, sans aucune manipulation possible de l'artiste. C'est cela qui fait la justesse du spectacle, tout comme le fait que mon éthique me dicte de ne pas être militante mais juste une passeuse. Dans les retours du public, le mot "juste" revient d'ailleurs souvent. ■



■ Paysage de tempête près de l'île de Mezu Mare. © Gilles PÉREZ

Clôture

24^{èmes} Rencontres
du Réseau des Grands Sites de France

Regard sur les Rencontres



Cyriaque LETHUILLIER

Représentant des élus du Grand Site
Falaises d'Etretat – Côte d'Albâtre,
Maire de la Poterie-Cap-d'Antifer

Suite à ces deux jours, je vous propose de m'appuyer sur trois valeurs que j'ai pu percevoir comme majeures au travers de vos présentations et de vos échanges à l'occasion de ces 24^{èmes} Rencontres :

1. La beauté de la nature sauvage,
2. L'émotion et les sentiments qu'elle suscite,
3. Le sens qu'elle donne à notre existence et à notre action.

1. La beauté de la nature sauvage pour nous inspirer

Merci au Réseau d'avoir permis en préalable de rappeler l'origine, l'historique et la raison d'être de l'existence des sites classés, des Grands Sites. Les artistes (les vrais) sont mes amis, car ils sont les premiers défenseurs de la nature. Odile Schwerer, inspectrice générale, pour nous en convaincre, a rappelé la mise sous protection de la forêt de Fontainebleau grâce aux artistes peintres naturalistes de l'école de Barbizon.

La politique des Grands Sites de France préserve une infime fraction de ces lieux de nature au contact desquels l'esprit humain s'est toujours trouvé enrichi. Et si il y a bien un espace public qui n'a pas besoin d'être amélioré, c'est celui de la Nature sauvage. Le choix que nous a présenté Christian Balzano d'augmenter le degré de naturalité du Grand Site des Îles Sanguinaires a vraiment du sens. Il est en cohérence avec la philosophie du ménagement et de la soustraction.

Pour y parvenir et prouver que l'objectif des Grands Sites est bien la protection de l'esprit des lieux plutôt que l'attraction du chaland, je propose de retenir ces quelques orientations :

- Poursuivre et développer l'implication des artistes sur vos sites pour nous aider à percevoir la beauté et la poésie de la nature,
- Ne rien laisser de matériellement visible ; le platelage, la clôture, le banc, car même un simple banc est un marqueur de territoire, un objet mobilier qui n'est pas neutre et perturbe notre





Il faut désormais passer d'un paysage considéré d'un point de vue de l'esthétique et du pittoresque à un paysage considéré d'un point de vue de l'émotion et du sens, de la signification et de la cohérence qu'il donne à notre existence humaine.

perception du paysage. Chacun d'entre nous, élus et techniciens, doit en avoir conscience,

- Dans une société qui favorise plutôt le tapage que la discrétion: adopter l'attitude du non agir, du sans trace, du moindre impact, en somme: adopter la gestion de la soustraction de l'ami Freydet comme un principe politique.

2. L'émotion et les sentiments qu'elle suscite pour se ressourcer

L'émotion pour susciter, mettre en mouvement, conduire à l'engagement, à la mobilisation.

Notre blogueur, artiste dans son approche, nous a parlé "D'une histoire d'Amour".

Voilà un sentiment qui soulève le désir: L'amour de la nature. Un sentiment qui nous conduit à ménager ce qu'on aime.

La puissance de la littérature d'Alphonse Daudet nous aide à comprendre l'émotion et les sentiments que nous procurent la beauté de la nature sauvage. Cet artiste écrivain nous offre un formidable texte

sur les multiples sentiments que nous procure la beauté et en particulier le sentiment océanique quand on prend le temps de contempler: souvenez-vous, fermez les yeux, allongez-vous dans le maquis de Mezu Mare... écoutez...

"... Je venais me mettre entre deux roches au ras de l'eau, au milieu des goélands, des merles, des hirondelles, et j'y restais presque tout le jour dans cette espèce de stupeur et d'accablement délicieux que donne la contemplation de la mer. Vous connaissez, n'est-ce pas, cette jolie griserie de l'âme? On ne pense pas, on ne rêve pas non plus. Tout votre être vous échappe, s'envole, s'éparpille."

"Il y a des endroits qui nous permettent de s'échapper, s'évader..." m'a confié un collègue du Grand Site de Brouage quand nous étions face à l'île de Mezu Mare. Et Christian Balzano, inventeur du concept de la sieste inspirante nous l'a affirmé aussi: *"C'est à partir de notre ressenti que l'on comprend son site et qu'on peut orienter sa gestion"*. Enfin Rémi Decoster, le gagnant à l'applaudimètre des interventions inspirantes de ces 24^{èmes} rencontres, nous a rappelé aussi que: *"L'esprit des lieux, c'est en lâchant prise qu'on le découvre"*.

Alors je propose de retenir quelques orientations pour réussir:

- Faire de vos sites des lieux de ressourcement,
- Ménager vos sites pour de véritables émotions vécues et à vivre,
- Accompagner le visiteur dans une mise en condition d'émerveillement qui élève les consciences.

3. Le sens de notre existence, de notre action, pour se mobiliser autour d'idées intelligibles et cohérentes

"L'expérience vient interroger notre place dans la nature", parce que la nature sauvage renvoie à notre fragilité, à notre vulnérabilité, à notre humanité. La nature sauvage renforce notre humanité. La nature sauvage nous rend plus humain.

Pour l'entendre, il faut comprendre que l'expérience vécue est essentielle. Vous connaissez peut-être cette citation de Saint Bernard de Clairvaux: *"Tu trouveras bien plus dans les forêts que dans les livres. Les arbres et les rochers t'enseigneront les choses qu'aucun maître ne te dira."* Encore faut-il



comprendre, nous précise Bernard Boisson¹, que le "bien plus" est constitué d'expériences et de vécues plus que de connaissances. Car la beauté élève nos consciences, la beauté donne du sens à l'existence. Ainsi la nature sauvage, sa beauté, donne du sens à nos vies, elle donne du sens à ma vie et c'est bien pour cela que je le partage dans mes divers engagements et aujourd'hui avec vous.

Quelques orientations entendues et proposées pour réussir :

- Adopter la pratique du dialogue avant toute intervention, et impliquer les habitants,

- Adopter une communication cohérente qui donne du sens (s'inspirer de la métaphore de l'arbre des racines au houppier qui plaît à Mathieu Battais),

À propos de la cohérence – et Lisa Thomas nous rappelait aux réactions vives de la population face au projet éolien offshore d'Erquy-Frehel – le Réseau des Grands Sites de France, Monsieur le Président, cher Louis, doit adopter une position ferme face aux contradictions et divergences des politiques nationales qui exercent une pression trop forte sur nos paysages.

Dernière orientation :

- Adopter l'approche pluridisciplinaire, sortir de nos arbres de décision, du fonctionnement en silo ; les maires, chers collègues, ont un rôle important à jouer dans la coordination de toutes les politiques et donner de la cohérence, mettre de l'huile dans les rouages. Les Grands Sites en sont les laboratoires à ciel ouvert.

Enfin pour conclure, au terme de ces rencontres il faut désormais passer d'"un paysage considéré d'un point de vue de l'esthétique et du pittoresque" à un paysage considéré d'un point de vue de l'émotion et du sens, de la signification et de la cohérence qu'il donne à notre existence humaine. ■

1. Auteur français

■ Sur ces pages, comme sur les précédentes, le croquis panoramique des Îles Sanguinaires. © Alain FREYTET, paysagiste concepteur



Clôture

Louis VILLARET

Président du Réseau des Grands Sites de France



Je tiens à remercier le Ministère à travers Vincent Montrieux, Sous-directeur de la qualité du cadre de vie, et ses équipes de leur présence pendant ces deux journées.

En conclusion, je rappellerai simplement que la politique des Grands Sites de France est une politique de qualité menée par l'État avec les collectivités dans un climat de confiance et à laquelle nous sommes très attachés.

La démarche que nous portons se traduit par un projet de territoire que nous voulons concerté, transversal et cohérent. Il faut nous attacher à ne plus travailler verticalement au risque de trop nombreuses contradictions.

Ces projets concertés, transversaux et cohérents permettent de répondre à de nombreux enjeux de préservation et de transition. Ils sont au service des paysages, de la nature, des habitants et des usagers comme des visiteurs de ces lieux. Alors, ce que nous souhaitons c'est une transition écologique et énergétique où le paysage ait toute sa place. La transition doit être menée avec sérénité et en concertation pour harmoniser énergie et écologie

même si nous savons que parfois, dans un ministère qui conduit les politiques du paysage et de la biodiversité et les politiques énergétiques, il peut y avoir la volonté de rattraper le retard pris sur les ambitions. Il ne faut pas qu'une politique domine l'autre mais trouver de la cohérence ensemble. Il nous faut garder notre sang-froid dans la période difficile que nous vivons et nous donner le temps nécessaire pour mener à bien nos stratégies et nos projets.

Si cette politique a fait ses preuves et est reconnue dans son niveau d'exigence et ses résultats, sur le terrain nos sites, nos élus, nos techniciens rencontrent aussi des difficultés. Ils ont besoin de témoignage de soutien, d'une reconnaissance et de moyens renforcés pour poursuivre leur engagement.

Une fois revenus dans leur territoire, sur leur site, ils puiseront dans l'esprit des lieux de nos paysages, l'inspiration, le ressourcement et la mobilisation pour porter cette politique de l'État, aller encore plus loin et en même temps donner du sens à notre vie. ■



Clôture



Vincent MONTRIEUX

Sous-directeur de la Qualité du cadre de vie,
Direction de l'aménagement, du logement et de la
nature, Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des
paysages, Ministère de la Transition Ecologique et de la
Cohésion des Territoires

Le thème de cette année "Comment les paysages d'exception peuvent-ils inspirer, ressourcer et mobiliser?" s'inscrit parfaitement dans les motivations initiales de la loi de 1930. Vos territoires témoignent de la richesse de nos sites classés. Parfois hérités de la créativité de la nature, d'autres fois résultant de l'histoire ou des usages des hommes et des femmes qui marquent les paysages de leur empreinte, ces paysages fascinent par leur diversité et leur beauté, et font l'objet d'un attachement des Français qui ne se dément pas.

Comme l'a rappelé Odile Schwerer, à l'origine des lois de protection, il y avait des peintres, des écrivains, des poètes, des associations, des amateurs, qui se sont mobilisés pour la protection de ces "monuments naturels", de ces sites "dignes d'être peints". L'attachement qu'ils inspirent est un vecteur de la prise de conscience de l'importance de la préservation des paysages et des sites naturels remarquables. C'est pour les services de l'État un engagement parfois de haute lutte pour convaincre de l'importance de préserver l'identité des sites classés, au travers de l'instruction des projets qui vise à prévenir leur dégradation ou leur banalisation. La flamme initiale de 1930 est depuis entretenue par d'autres acteurs du territoire, dont on peut vous qualifier d'étendard.

D'autres reconnaissances contribueront, nous l'espérons, à cette prise de conscience. Je pense en particulier au Grand Prix national du paysage 2022, qui a distingué la candidature du paysagiste Alain Freytet et du Conservatoire du littoral pour leur projet de Valorisation et de protection du Cap

Fréhel. Ce qui a particulièrement marqué le jury, c'est l'effacement et la discrétion du travail du paysagiste qui a révélé en douceur un lieu autrefois dégradé. Le projet a permis de redécouvrir un paysage grandiose, avec une modestie de moyens, cette discrétion faisant par ailleurs écho aux politiques portées par le ministère en faveur d'aménagements sobres et respectueux de l'existant. L'un des éléments marquant est de passer de la notion d'aménagement à la notion de "ménagement". Ce Grand Prix s'inscrit ainsi dans la promotion des politiques publiques du paysage et des sites classés portées par le ministère, avec la volonté de faire du paysage une clé d'entrée dans les projets d'aménagement et, par ce biais, un facilitateur et un accélérateur de la transition écologique. Je souhaite souligner la valeur d'exemple de ce travail, avec l'idée qu'il est à notre portée d'accueillir le public tout en préservant les paysages remarquables et les milieux naturels.

Je ne doute pas que les travaux de ces journées permettront de faire fructifier l'approche patrimoniale sur de nombreux autres territoires, et de poursuivre la sensibilisation du grand public et des habitants aux enjeux de leur protection, en permettant de mieux communiquer sur l'atout que représentent ces paysages remarquables pour les territoires concernés; et d'optimiser votre rôle, en tant que gestionnaires de paysages remarquables, à être médiateurs auprès du grand public autour de la notion de patrimoine paysager à caractère naturel, de sa protection, de sa valorisation, et de l'intérêt de sa transmission.



■ Dans la cour anglaise de l'hôtel de ville d'Ajaccio.

© Marie LE SCOUR - RGSF

La France compte actuellement 2 700 sites classés et 4 500 sites inscrits. Plusieurs nouveaux sites ont été classés en 2022. Je salue plus particulièrement deux d'entre eux en Corse: La Haute Vallée du Fango sur la commune de Manso couvrant 1 690 hectares, ce site est formé par deux vallées dominées par le Capu Tafunatu, qui a la particularité géologique d'être percé à son sommet, et par le Col de Caprunale. Le site Capi d'Occi et Bracajo, de 390 hectares sur les communes de Lumio et Lavatoggio, comprend le village en ruines d'Occi, en belvédère sur le golfe de Calvi et la Méditerranée, qui confère au lieu une identité particulière. Je salue le travail mené par les deux inspecteurs des sites de la DREAL Corse et l'ensemble du pôle dédié aux sites et aux paysages qui les accompagnent.

Plus largement, le classement de nouveaux sites illustre la conviction et l'engagement de l'État pour que ce patrimoine puisse vivre et être transmis aux générations futures. Les paysages sont des espaces vivants, habités: leur préservation doit pouvoir

accompagner leurs évolutions, tout en veillant à préserver ce qui fait leur caractère. Je cite également le Grand Site de France de Bibracte, qui a vu son label renouvelé. La Commission supérieure des sites perspectives et paysages a rendu également un avis favorable à deux projets OGS: l'"OGS des Dunes de Flandres", et l'"OGS Ballon d'Alsace". C'est avec un grand plaisir que nous voyons les territoires s'inscrire dans cette démarche avec une grande force de conviction.

Cette force de conviction conforte l'engagement de l'État, avec un certain nombre d'évolutions. Notamment, le souhait qui avait été évoqué par la Directrice générale de l'aménagement, du logement et de la nature de faire un bilan des dix années passées sur la politique des Grands Sites, avec une mission confiée à l'IGEDD, qui a mobilisé très activement trois inspecteurs généraux, et arrive à son terme avec un rapport qui devrait être finalisé d'ici décembre. Je crois que vous avez eu des échanges très riches avec les inspecteurs qui ont parcouru l'ensemble du territoire pour les besoins de leur mission.

Nous avons également échangé avec eux, en faisant notamment passer trois messages: - L'interdépendance des deux politiques Site classé/Grand Site de France: le site classé constituant le socle de la politique, et sa singularité, au regard d'autres dispositifs. L'État reste très actif sur le déploiement de cette politique. Depuis le début de l'année, ce sont sept nouveaux classements qui ont été décrétés en 2022. Le classement reste une priorité pour l'État.

- La "Démarche de progrès": ce processus prévaut dans les réflexions portées par les démarches Grand Site. On peut apprécier les plus-values qualitatives qui en sont issues lors des temps d'échanges avec la Commission supérieure des sites, comme des points d'étapes de vos initiatives. C'est à la fois original et précieux: sur la préservation du patrimoine paysager, sur la qualité de l'accueil et la préservation du cadre de vie, et aussi, sur la constitution d'une gouvernance. À chaque fois, vous dressez un chemin qui vous est propre, qui démontre son efficacité et qui s'adapte aux spécificités des territoires.

- Le besoin de disposer de moyens à la hauteur des besoins des territoires tout comme des services de l'État, en particulier en DREAL. Ce rapport permettra de disposer d'arguments pour soutenir cette demande, à la fois au niveau local et au niveau de l'État, pour obtenir des arbitrages budgétaires favorables.

Au-delà de ces points, ce rapport appellera

certainement d'autres temps d'échange et de travail collectifs pour poursuivre l'actualisation de cette politique, à laquelle nous sommes tout particulièrement attachés. Certains sont d'ailleurs engagés. Je pense par exemple au volet communication, avec le site internet dédié aux sites classés et aux territoires d'exception, qui constitue une vitrine des politiques "site classé" et "Grand Sites de France", à destination du grand public, comme des habitants de ces sites.

Cela s'articule avec les autres chantiers de la sous-direction de la qualité du cadre de vie comme le chantier de transformation de l'action publique en faveur de la connaissance des paysages et de l'amélioration du cadre de vie, suivi par le bureau des paysages. L'atlas de paysages, en tant que pilier de la politique "paysage", est au centre de cette réflexion. La connaissance qu'il délivre aux collectivités vise à éclairer les choix qualitatifs en matière d'aménagement durable du territoire. Une enquête nationale complétée d'une investigation a permis de recueillir l'expression de plus de 200 acteurs de terrain issus des collectivités, services de l'État, partenaires institutionnels et associatifs. Les enseignements convergent vers la nécessité de moderniser la méthode nationale des atlas de paysages pour faire de la connaissance un levier d'action au service des élus, à l'aménagement durable des territoires. C'est ce à quoi nous nous employons avec notamment le CNIG¹.

Au niveau national, l'année 2022 a été marquée par un été extrême, qui semble préfigurer ce qui sera l'ordinaire d'ici quelques années. Tous les territoires en ont subi les impacts, et certains ont été durement touchés par des incendies dévastateurs. Exacerbé par le contexte ukrainien, cela nous oblige à aller plus loin et plus vite sur les objectifs de transition énergétique. L'État s'est engagé dans cette voie depuis plusieurs années, et nombre d'entre vous mettent en œuvre des actions dans ce sens. C'est aussi le sens du projet de loi AER (Accélération de la production d'énergies renouvelables). Celui-ci suscite des inquiétudes, qu'il faut dissiper. La sous-direction dont j'ai la charge s'occupe à la fois de l'urbanisme – au niveau duquel certains leviers sont à activer pour le développement des énergies renouvelables –, du paysage et des sites classés. Nous avons donc internalisé cette contrainte que nous avons entre deux objectifs qui peuvent apparaître contradictoires – le développement des énergies renouvelables et les paysages – mais qui à mon sens ne le sont pas du tout, pour la simple raison que si nous ne parvenons pas à réaliser rapidement une transition énergétique, nous allons nous retrouver avec quelques degrés supplémentaires, dont l'impact sur nos paysages et la biodiversité sera énorme. Il

ya donc une convergence d'intérêts et je crois que tout le monde en est à peu près conscient.

Pour concilier à la fois le développement des énergies renouvelables et la protection des paysages, un travail a par exemple été réalisé sur l'amélioration du guide d'études d'impact en matière d'éolien, avec l'idée d'avoir un outil permettant aux porteurs de projets de présenter des projets faisant toute la lumière sur les impacts et donc permettre aux autorités compétentes de prendre un avis éclairé. Cela a également pour vertu de permettre aux porteurs de projets de réfléchir à la limitation de l'impact paysager.

De la même manière et dans le même objectif, nous sommes convaincus qu'il est absolument indispensable de conserver cette capacité aux Architectes des Bâtiments de France à faciliter une bonne intégration paysagère de ces énergies renouvelables. Ainsi, nous travaillons avec le ministère de la Culture à un guide qui permette d'avoir une doctrine commune et des lignes directrices sur l'insertion du photovoltaïque de manière générale et plus spécifiquement dans les sites patrimoniaux. Je suis convaincu, à titre personnel, qu'on peut garantir cette intégration et une plus grande acceptabilité des projets à condition parfois de prendre le temps et surtout de s'en donner les moyens.

Je crois vraiment qu'au niveau des élus locaux, le meilleur moyen d'éviter d'avoir sur vos territoires des mauvais projets est peut-être de prendre les devants et de réfléchir à comment accueillir les énergies renouvelables sur son territoire, y compris sur des territoires sensibles, dès lors qu'on ne les dénature pas. C'est notamment en ayant une réflexion au niveau local, comme à travers les Plans de paysage Transition énergétique, en développant par exemple les projets d'autoconsommation collective pour le photovoltaïque, en ayant éventuellement des projets qui soient plus participatifs pour le développement de l'éolien ou d'autres énergies renouvelables que nous pourrions garantir que ces ENR susciteront l'adhésion de tous et donc qu'elles seront mieux acceptées et forcément mieux intégrées.

Par ailleurs, sur le plan du financement, nous sommes très attentifs à ce que les Grands Sites soient identifiés et puissent se positionner et nombre d'entre vous bénéficient du financement du plan de Relance. Ces moyens renforcés permettront d'améliorer notre capacité de mutualisation et de transmission pour accélérer la transition de notre modèle de développement vers une société neutre en carbone, plus résiliente, plus juste et plus solidaire. Je tiens à saluer la qualité et la permanence de votre engagement pour une approche transversale et intégrée des enjeux de transition, qui sont précieux alors que les enjeux de changement climatique s'accroissent sur les territoires et dans nos vies.

1. CNIG : Conseil national de l'information géolocalisée

Il y aura peut-être de nouvelles occasions à saisir, tel que le fonds d'accélération de la transition écologique (Fonds Vert). De nombreuses mesures s'adressent à toutes les collectivités, et devraient rejoindre vos problématiques.

Pour conclure, je voudrais vous remercier vivement pour l'important travail réalisé pour permettre au grand public d'accéder à des sites qui sont des sources d'émerveillement sans cesse renouvelées. Ils constituent notre richesse, notre bien commun à protéger. Vous contribuez ainsi à cette prise de conscience collective et d'une volonté forte de notre société pour intégrer les enjeux paysagers et environnementaux dans tous les domaines. Et vous incarnez cette dynamique, toujours en mouvement, avec tout le travail réalisé sur les nombreux sujets qui en découlent : transition énergétique, protection de la biodiversité, mobilités, consommation et d'autres encore.

Nous serons donc amenés à nous revoir prochainement sur les perspectives de cette belle politique, et je m'en réjouis d'avance. ■

■ Les participants des 24^{èmes} Rencontres du Réseau des Grands Sites de France. © Mathilde MILOT



Nos publications



Actes des Rencontres du Réseau des Grands Sites de France

- **NOUVEAU** Comment les paysages d'exception peuvent-ils inspirer, ressourcer et mobiliser ?
- Comment favoriser un développement des territoires en harmonie avec la nature et les paysages ?
- Paysages en mouvement. Comment accompagner les dynamiques, anticiper le changement climatique ? - 2020
- Fréquentation touristique et vie locale dans les paysages d'exception : quel équilibre ? - 2019
- Les paysages d'exception, facteur de développement pour les territoires - 2018
- Les Grands Sites de France, quelle source de rayonnement et d'innovation pour les territoires ? - 2017
- Démarches paysagères dans les Grands Sites de France - Outils et enjeux - 2016
- Valeurs et dynamiques paysagères des Grands Sites de France - 2015
- Du sens aux sens : vivre et faire vivre l'expérience Grand Site de France - 2014
- Quel tourisme dans les Grands Sites ? - 2013
- Quelle gouvernance et quelle organisation pour la gestion des Grands Sites ? - 2012
- Place et organisation des activités commerciales dans les Grands Sites - 2011
- L'écomobilité dans les Grands Sites - 2010

Fil des Grands Sites (publication technique)

- Comment développer une offre de tourisme sans voiture dans les Grands Sites de France ? - 2020
- Comment mobiliser et sensibiliser les habitants à la démarche Grand Site de France - 2018
- Les produits de boutique des Grands Sites - 2016
- Les outils numériques au service de l'interprétation des sites et territoires patrimoniaux - 2014
- Les Grands Sites, terre de lien social : les chantiers d'insertion dans les Grands Sites - 2013

Documents-cadre du Réseau des Grands Sites de France

- Le paysage au cœur de la démarche des Grands Sites de France
- Valeurs communes des Grands Sites de France
- Grands Sites de France et tourisme

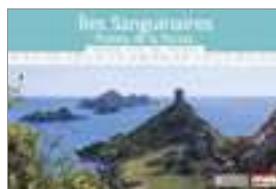
Etudes, guides pratiques et contributions

- **NOUVEAU** Gestion durable de la fréquentation dans les Grands Sites de France
- La démarche paysagère dans les Grands Sites de France
- L'entrepreneuriat de territoire dans les Grands Sites de France
- Paysages et biodiversité, Les Grands Sites de France s'engagent
- Les Observatoires Photographiques du Paysage dans le Réseau des Grands Sites de France
- Le tourisme durable en pratique : 20 exemples innovants dans les Grands Sites de France

Petit traité des Grands Sites Réfléchir et agir sur les hauts lieux du patrimoine (ICOMOS France/Actes Sud)

Collection Grands Sites de France (Petit Futé)

Une collection de 12 beaux livres à glisser dans la poche pour découvrir les Grands Sites de France.



Disponibles en librairies, dans les points de vente des Grands Sites de France et sur boutique.petitfute.com

Publications à télécharger ou commander sur grandsitedefrance.com/ressources



Association créée en novembre 2000, le Réseau des Grands Sites de France fédère au niveau national les collectivités territoriales gestionnaires des paysages protégés parmi les plus emblématiques de notre patrimoine. Il regroupe des sites qui ont reçu le label Grand Site de France et d'autres qui œuvrent pour pouvoir obtenir un jour ce label de développement durable attribué par l'Etat. Ses membres ont tous en commun d'être à la recherche de fonctionnements novateurs pour offrir aux visiteurs un accueil de qualité dans des paysages restaurés et préservés à long terme, favoriser un tourisme responsable en adéquation avec l'esprit des lieux, générer des retombées positives pour les habitants.

Accueillies chaque année par un site différent, les Rencontres annuelles du Réseau des Grands Sites de France sont l'occasion d'approfondir sur deux jours un thème important pour la gestion et le devenir des sites protégés et des paysages remarquables en associant témoignages concrets et interventions d'experts.

Ces rencontres sont organisées avec



Avec le soutien de



Édité par RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE
99 rue de Vaugirard - 75006 PARIS
T 01 48 74 39 29 - F 01 49 95 01 87
contact@grandsitedefrance.com
www.grandsitedefrance.com

23 euros

ISBN : 978-2-9558019-6-3 - ISSN : 1961-9316 - Dépôt légal : Octobre 2023